

en partenariat avec



SITE NATURA 2000

FR7200705

“CARRIÈRES SOUTERRAINES DE VILLEGOUGE”

**Bilan de la mise en oeuvre
du Document d'Objectifs
2011/2014**



Bilan 2011/2014



en partenariat avec



SITE NATURA 2000

FR7200705

“CARRIÈRES SOUTERRAINES
DE VILLEGOUGE”

Bilan de la mise en oeuvre
du Document d'Objectifs
2011/2014

Pascal Tartary

Cécile Legrand

& Benoit Duhazé



DDTM33



Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



Maitrise d'ouvrage

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Direction Régionale de l'Écologie, de l'Aménagement et du Logement d'Aquitaine
Préfecture du département de la Gironde
Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Gironde

Structure porteuse

Préfecture du département de la Gironde
Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Gironde

Animateur Natura 2000

Structure :	Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine
Présidente :	Catherine MESAGER
Directeur :	Hervé CODHANT
Chargée de secteur pour la Gironde :	Adeline DESTOMBES
Chargé de mission Natura 2000 :	Pascal TARTARY
Antenne Gironde :	5 allée Ronsard – 33 320 LE TAILLAN MEDOC

Rédaction du bilan

Rédaction : TARTARY Pascal, Animateur Natura 2000 du site (CEN Aquitaine)
Validation : DESTOMBES Adeline, Chargée de secteur de l'antenne Gironde (CEN Aquitaine)
Réfèrent DDTM33 : KLEIN Nicolas

Cartographie

TARTARY Pascal, Animateur du site Natura 2000 de Villegouge

Illustrations

TARTARY Pascal, Animateur du site Natura 2000 de Villegouge

Référence à utiliser

TARTARY P., LEGRAND C. & DUHAZE B. 2014 – Bilan de quatre années d'animation (2011-2014) dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB du site Natura 2000 des carrières souterraines de Villegouge. CEN Aquitaine, DREAL Aquitaine, DDTM33. 66 p + annexes.

Présentation du site

Le site des Carrières souterraines de Villegouge se situe en région Aquitaine (Préfecture de Région : Bordeaux), dans la partie Nord-Est du département de la Gironde (33), initialement sur le commune de Villegouge. L'extension du périmètre, validée en 2010, concerne 5 communes: Villegouge, Saint-Aignan, La Rivière, Lugon-et-l'Île-du-Carney et Saint-Germain-La-Rivière. Localisé à 10 kilomètres au Nord-Ouest de la ville de Libourne, on y accède en empruntant la route départementale 670 qui passe au pied du tertre de Fronsac en direction de Saint André de Cubzac.

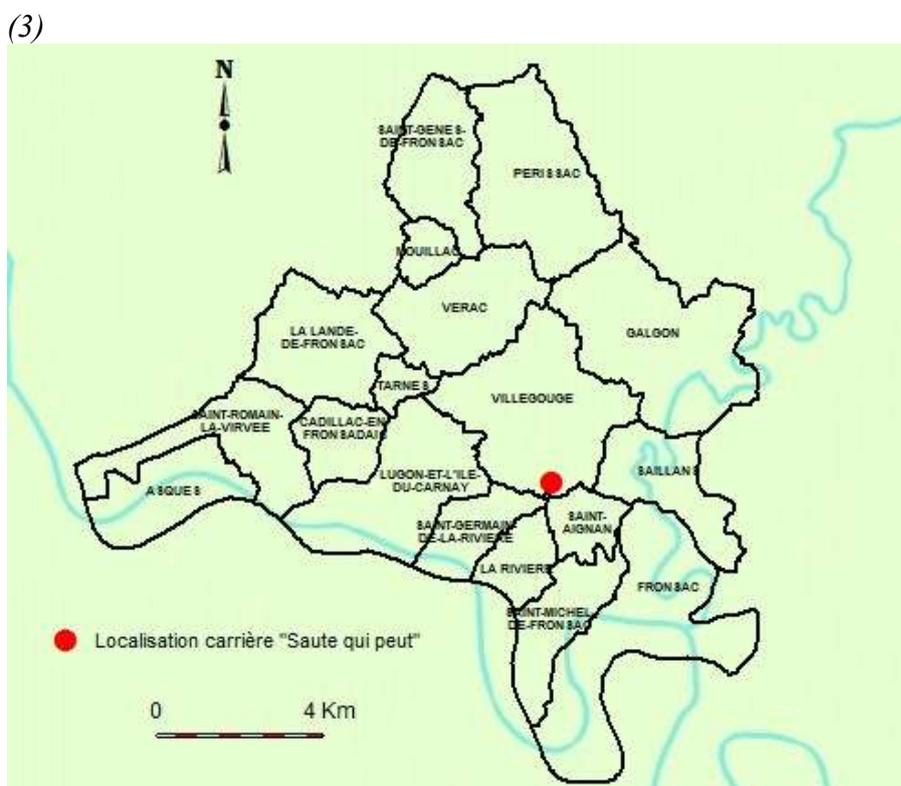
Villegouge, ainsi que les quatre autres communes concernées, dépend du canton de Fronsac et de la Communauté de Communes du canton de Fronsac. Elle fait également partie du Pays Libournais.



(1)



(2)



Localisation du site des carrières souterraines de Villegouge, en France (1) ; en Aquitaine (2) ; dans le canton de Fronsac (3)

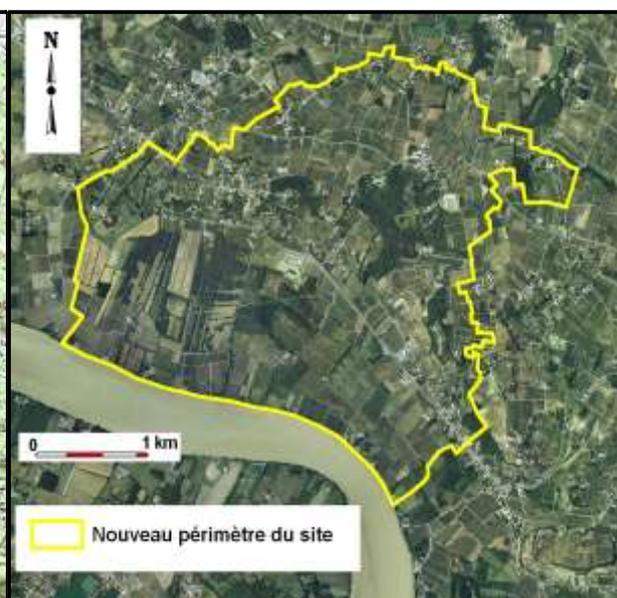
Le site Natura 2000 initial se trouve à l'extrémité sud de la commune de Villegouge et se compose d'une carrière anciennement utilisée comme champignonnière. Le site a été proposé comme Site d'Importance Communautaire en 2003, en se basant sur des données de 1998. En effet, il présente un enjeu important vis-à-vis des chauves-souris. La présence en hibernation de quatre espèces de l'annexe II (petit rhinolophe, grand rhinolophe, grand murin, murin à oreilles échancrées) avait notamment motivé cette proposition.

Depuis, d'autres données ont permis de confirmer l'intérêt du site et de mettre en évidence la présence de chiroptères dans d'autres carrières de la zone. L'ensemble des carrières formant un réseau exploité (ou tout du moins exploitable) par les chiroptères durant les différentes phases de leur cycle (hibernation, reproduction et transits).

Au regard des nouvelles données, des analyses écologiques et de la prise en compte des territoires de chasse favorables aux espèces, le périmètre initial du site a été modifié et validé en comité de pilotage. Le nouveau périmètre s'étend sur 960,2 ha.



Périmètre final du site Natura 2000 sur fond de carte IGN au 25 000^{ème}



Périmètre final du site Natura 2000 sur photographie aérienne

Table des matières

I.	Connaissance du site	9
II.	Gestion des habitats et des espèces	25
III.	Suivi de l'état de conservation	45
IV.	Valorisation et sensibilisation.....	49
V.	Animer l'application du DOCOB	51
VI.	Evaluation des incidences	61
VII.	Synthèse	62

Table des figures

<i>Figure 1 : Colonie de minioptères de Schreibers (Source : Cécile LEGRAND ©CEN)</i>	<i>12</i>
<i>Figure 2 : Petit rhinolophe pendu à une charpente (Source : Laetitia COLLADO ©CEN)</i>	<i>12</i>
<i>Figure 3 : Vincent GALLE à l'assaut d'un arbre à cavité (Source : DUHAZE B ©CEN)</i>	<i>13</i>
<i>Figure 4 : Partie du territoire du site Natura 2000 où a porté l'étude sur les gîtes arboricoles.....</i>	<i>13</i>
<i>Figure 5 : Vérification des indices de présences de chauves-souris dans une cavité (Source : DUHAZE B. ©CEN).....</i>	<i>14</i>
<i>Figure 6 : Parcelles cadastrales supportant des gîtes arboricoles à enjeu chauves-souris.....</i>	<i>15</i>
<i>Figure 7 : Emprise partielle du réseau de carrières souterraines du site Natura 2000</i>	<i>17</i>
<i>Figure 8 : Enjeu d'hibernation des principales carrières du site Natura 2000</i>	<i>18</i>
<i>Figure 9 : Localisation des points d'écoute devant des accès aux carrières du site Natura 2000 des "Carrières souterraines de Villegouge"</i>	<i>19</i>
<i>Figure 10 : Favorabilité des habitats pour le grand murin</i>	<i>23</i>
<i>Figure 11 : Favorabilité des habitats pour le petit rhinolophe.....</i>	<i>23</i>
<i>Figure 12 : Favorabilité des habitats pour le minioptère de Schreibers.....</i>	<i>23</i>
<i>Figure 13 : Entrée saine d'une carrière souterraine</i>	<i>25</i>
<i>Figure 14 : Exemple de fissure dans une carrière souterraine</i>	<i>25</i>
<i>Figure 15 : Arbres morts au sein de l'îlot de sénescence (Source : TARTARY P. @CEN Aquitaine).....</i>	<i>26</i>
<i>Figure 16 : Accès principal de la carrière de Saute Qui Peut</i>	<i>28</i>
<i>Figure 17 : Parcelle supportant l'accès à la carrière de Meyney</i>	<i>29</i>
<i>Figure 18 : Exposition à la salle des fêtes de Saint Germain de la Rivière</i>	<i>30</i>
<i>Figure 19 : Fissure à l'intérieur d'une carrière pouvant provoquer l'effondrement du plafond.....</i>	<i>31</i>
<i>Figure 20 : Piquetage des zones du sous-bois à éclaircir.....</i>	<i>35</i>
<i>Figure 21 : Sous-bois gyrobroyé à l'automne 2014</i>	<i>35</i>
<i>Figure 22 : Préconisation dans la gestion des boisements (Source : Habitat management for bats modifié)</i>	<i>36</i>
<i>Figure 23 : Préconisation dans la gestion des prairies (Source : Habitat management for bats modifié)</i>	<i>37</i>
<i>Figure 24 : Evolution des effectifs observés en hibernation des principales espèces présentes dans la carrière de « Saute Qui Peut » entre 2010 et 2014.</i>	<i>45</i>
<i>Figure 25 : Colonie de mise-bas de Petit/Grand murin carrières de Meyney (Villegouge)- Benoit Duhaze-Cen Aquitaine.....</i>	<i>46</i>
<i>Figure 26 : Comparatif entre 2009 et 2014 de l'occupation des sols sur le site Natura 2000</i>	<i>47</i>
<i>Figure 27 : Page de garde du dépliant</i>	<i>49</i>

<i>Figure 28 : Carte des points de mise à disposition des plaquettes Natura 2000</i>	<i>49</i>
<i>Figure 29 : Représentation de la multitude des propriétaires sur le site. Chaque couleur représente une entité foncière.....</i>	<i>52</i>
<i>Figure 30 : Agencement de l'exposition en salle des fêtes de Saint Germain la Rivière.....</i>	<i>53</i>
<i>Figure 31 : Bilan cartographique de la mise en œuvre de la contractualisation sur le site des carrières souterraines de Villegouge depuis 2011</i>	<i>65</i>

Table des tableaux

<i>Tableau I : Désignation du code couleur utilisé pour évaluer le niveau de réalisation des actions et des objectifs</i>	<i>10</i>
<i>Tableau II : Historique des suivis chauves-souris sur la carrière de Meyney.....</i>	<i>11</i>
<i>Tableau III : Synthèse des résultats des points d'écoute devant des accès des carrières du site Natura 2000 des "Carrières souterraines de Villegouge ».....</i>	<i>21</i>
<i>Tableau IV : Résultats des comptages durant l'année 2014 sur le réseau de gîte.....</i>	<i>46</i>
<i>Tableau V : Evolution des effectifs au sein de la carrière de Meyney depuis 2008.....</i>	<i>46</i>
<i>Tableau VI : Evolution des surfaces des différentes catégories entre 2009 et 2014.....</i>	<i>48</i>
<i>Tableau VII : Répartition des parcelles et des propriétaires par communes au sein du site Natura 2000.</i>	<i>51</i>
<i>Tableau VIII : Etat d'avancement des actions du DOCOB.....</i>	<i>62</i>
<i>Tableau IX : Tableau de bord des démarches de contractualisation</i>	<i>64</i>
<i>Tableau X : Tableau de bord des démarches entreprises auprès des collectivités territoriales</i>	<i>64</i>
<i>Tableau XI : Tableau de bord de l'avancement des objectifs du DOCOB</i>	<i>66</i>

Introduction

Le site Natura 2000 « Carrières souterraines de Villegouge » FR7200705 (Directive 92/43/CEE "Habitats, Faune, Flore") s'est doté d'un Document d'Objectifs validé en 2010. L'intégration de ce site au réseau Natura 2000 résulte de la présence d'une importante colonie mixte **grand / petit murin** et de **minioptère de Schreibers en période de mise-bas** et d'un gîte d'hibernation non négligeable pour le **grand rhinolophe et le petit rhinolophe**. Par ailleurs, la diversité des habitats (de reproduction et de chasse) est propice à la conservation de ces espèces au niveau local.

L'animation de cette première tranche a été confiée au Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine. L'année 2014 constitue la quatrième et dernière année de la première tranche d'animation du Document d'Objectifs. La durée de l'animation était initialement de 3 ans, mais pour coller aux dates de programmation des programmes européens qui se terminaient en 2014, la DDTM de Gironde a souhaité rallonger de 1 an la durée de l'animation.

L'objectif de cette année était de poursuivre l'implantation de la démarche Natura 2000 à travers diverses actions sur le territoire en matière de

- Connaissance du site
- Gestion des habitats et des espèces
- Suivi de l'état de conservation du site
- Animation du DOCOB.

Ce document concentre à la fois le bilan de l'animation pour l'année 2014 et le bilan de l'ensemble de la tranche d'animation 2011-2014.

Pour cela, ce rapport est présenté sous forme de fiches déclinées par thématiques et par actions et mises en page sous cette forme :

- Un cartouche reprenant le code de l'action et sa dénomination, tels qu'ils ont été rédigés dans le DOCOB, ainsi que le niveau de priorité et la source de financement auquel se raccroche cette action ;
- Un développement sur les objectifs poursuivis par cette action
- Les résultats des avancées et/ou les actions entreprises en 2014 sont *en italiques* ;
- Le bilan des quatre années d'animation sous **arrière-plan grisé**
- Un tableau reprenant le bilan de la première tranche sous forme d'indicateurs de réussite
- Et enfin, **en gras** la conclusion prospective de l'action.

Un code couleur est affecté dans le tableau de synthèse pour représenter le bilan de la première tranche d'animation. Ainsi pour chaque indicateur, un pourcentage de réalisation (lorsque c'est possible) a été calculé selon la légende présentée dans le tableau suivant :

Tableau I : Désignation du code couleur utilisé pour évaluer le niveau de réalisation des actions et des objectifs

Code couleur	Désignation
	Action non engagée par manque de temps ou de moyens
	Action non engagée par manque de matière : action dépendante d'une autre ou bien suspendue à un apport de connaissance complémentaire
	Action en cours de finalisation (1 à 20%)
	Action en cours de finalisation (21 à 40%)
	Action en cours de finalisation (41 à 60%)
	Action en cours de finalisation (61 à 80%)
	Action en cours de finalisation (81 à 99%)
	Action finalisée

Ce code couleur est également utilisé pour évaluer le niveau de réalisation des objectifs du DOCOB. Cette évaluation est synthétisée dans une partie en fin de bilan de la tranche d'animation.

Pour terminer, une approche prospective de la deuxième tranche d'animation est engagée dans le but de définir les nouvelles priorités d'intervention sur le site en garantissant les missions d'évaluation de l'état de conservation des populations de chauves-souris et la contractualisation.

I. Connaissance du site

CT1	Identification de l'utilisation de la carrière de Meyney par les chauves-souris	Priorité 1	Hors contrat
------------	--	-------------------	---------------------

L'action a pour but d'identifier l'utilisation de la carrière de Meyney par les chauves-souris par l'intermédiaire de prospection des entrées et cheminées de la carrière et la réalisation d'observation en sortie de gîte.

***Bilan 2014 :** Un comptage a été entrepris pour vérifier l'utilisation de la carrière pour la mise-bas. Le passage a eu lieu le 23 mai, et a donné les résultats présentés dans le tableau suivant. A la lumière des effectifs présents en 2014 et en les comparant à ceux des dernières années, il semblerait qu'un stress soit intervenu avant le passage des experts (baisse de 98 % des effectifs). Plusieurs causes sont avancées dont l'importance des modifications à l'œuvre autour des accès de carrière : comblement, fréquentation... Cependant, à l'échelle de la population départementale, il semblerait que ces bouleversements n'aient pas impacté la reproduction.*

Nombre de jours imputé sur l'animation : 4 j

Nombre de jours bénévoles engagé par le GCA : 0,5 j

Bilan de la première tranche d'animation : La carrière de Meyney est suivie régulièrement par les équipes conjointes du CEN Aquitaine et du Groupe Chiroptères d'Aquitaine (bénévolat). Ces suivis permettent de définir les périodes d'utilisation de la carrière par les chiroptères. Cependant, aucune action de capture n'a été engagée en sortie de gîte. Au total, 5 prospections ont été menées durant ces quatre dernières années.			
Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de prospection et de sortie de gîtes	9 j	5 j CEN 3 j bénévoles GCA	88%

Résultats : Durant ces phases de prospection, il est à noter que les effectifs des différentes espèces de chauves-souris varient considérablement. Ces observations ponctuelles sur un seul site ne nous permettent pas de tirer grand-chose sur l'état de conservation des populations de ces espèces sur le site Natura 2000.

Tableau II : Historique des suivis chauves-souris sur la carrière de Meyney

Date	Structure	Résultats
08/08/2011	CEN	35 cadavres sous colonie
10/08/2012	CEN	Absence de chauves-souris
25/05/2013	GCA	2 grands rhinolophes ; 255 grands murins et minioptères de Schreibers
28/10/2013	GCA	Petit rhinolophe, Grand rhinolophe, Murin de Daubenton, Grand murin, Minioptères de Schreibers
23/05/2014	GCA	2 grands murins ; 600 minioptères de Schreibers

Perspectives : Pour permettre d'expliquer sur le long terme les variations des populations de chauves-souris du site, il serait nécessaire de mettre en œuvre un protocole beaucoup plus lourd avec des passages plus fréquents et également couvrir l'ensemble des gîtes du site. Cette méthodologie serait beaucoup trop chronophage et nécessiterait la mobilisation d'un nombre important de personnes, et aurait en outre l'inconvénient de déranger les colonies. Ce monitoring permet cependant de vérifier la reproduction effective des espèces les plus sensibles au niveau de cette carrière.



Figure 1 : Colonie de minioptères de Schreibers (Source : Cécile LEGRAND ©CEN)

CT2	Identification des gîtes de mise bas du petit rhinolophe	Priorité 1	Hors contrat
-----	--	------------	--------------

Le but de l'action était d'identifier les gîtes de reproduction du petit rhinolophe dans un périmètre de 5 km autour du gîte d'hibernation connu. L'identification devait passer par une phase quasi exhaustive de visite des bâtiments dans le périmètre.

Bilan 2014 : Nous soupçonnions la présence d'un gîte de mise bas en dehors du site Natura 2000 à quelques kilomètres à l'Est sur la commune de Galgon, avec un important lien avec le site Natura 2000, puisque les individus semblaient hiverner sur une carrière souterraine à l'intérieur du site Natura 2000. Cette information a fait l'objet d'une recherche d'information auprès des propriétaires du gîte supposé. Il en ressort qu'effectivement, une importante colonie de petit rhinolophe semblait se reproduire dans les combles de la tonnellerie de Galgon, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Moins d'une dizaine d'individus semblent encore se reproduire sur le site. La présence d'une importante colonie de reproduction du petit rhinolophe semble ne plus être d'actualité sur ce site.

Nombre de jours imputé à l'animation : 2 j



Figure 2 : Petit rhinolophe pendu à une charpente (Source : Laetitia COLLADO ©CEN)

Bilan de la première tranche d'animation : L'action dans sa forme initiale n'a pas été menée, elle a été réorientée sous la forme d'un ciblage du territoire. Ainsi, 1 gîte potentiel de mise-bas a été visité pour un volume de 2 jours de travail.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de prospection	20 j	2 j	10%

Perspectives : Au vue des enjeux sur cette espèce dans le secteur, sur Villegouge et la vallée de la Saye, il serait intéressant de poursuivre les efforts de prospection.

CT3 Identification des gîtes arboricoles**Priorité 3****Hors contrat**

L'identification des gîtes arboricoles pour la barbastelle et le murin de Bechstein était prévue au travers d'un suivi de radiopistage de 10 individus équipés d'émetteurs. Cette manipulation n'a pas pu se faire dans ces termes, faute d'avoir trouvé des moyens financiers pour la réaliser. Pour pallier à cela, l'animateur a choisi une méthodologie plus opérationnelle qui a le mérite d'ouvrir rapidement sur des objectifs de contractualisation. Ainsi, il a été choisi de mener une campagne de repérage des cavités sur le terrain, dans un deuxième temps de les croiser aux couches parcellaires sous SIG et enfin de visiter un échantillonnage de ces arbres à cavités pour permettre une représentativité maximum en termes de propriétaires.

***Bilan 2014 :** Cette année a porté sur les deuxième et troisième phases de la méthodologie. Ainsi, après avoir croisé les résultats des prospections menées en 2013 avec la couche des propriétaires du site, il a été pratiqué une vérification de terrain des cavités échantillonnées. Pour mettre en œuvre cette seconde phase d'identification des arbres-gîtes, l'animateur a fait appel à l'association « Au fil du Ciron » car Vincent Gallé, par ailleurs titulaire du Certificat de Qualification Professionnelle d'Educateur de Grimpe d'Arbres » (CQP EGA), répondait aussi à la nécessité de savoir identifier les chauves-souris potentiellement présentes dans les cavités.*

Deux journées d'étude ont été réalisées les 09 et 10 mars 2015. Ces dates ont été choisies pour :

- *minimiser le dérangement des chauves-souris. En effet, il s'agit d'une période où elles sortent d'hibernation et où la ressource alimentaire est à nouveau présente ;*
- *mieux visualiser les cavités et perdre le moins de temps possible à les retrouver. En effet, à cette période, les arbres et arbustes n'ont pas encore sorti leurs feuilles.*



Figure 3 : Vincent GALLE à l'assaut d'un arbre à cavité (Source : DUHAZE B ©CEN)

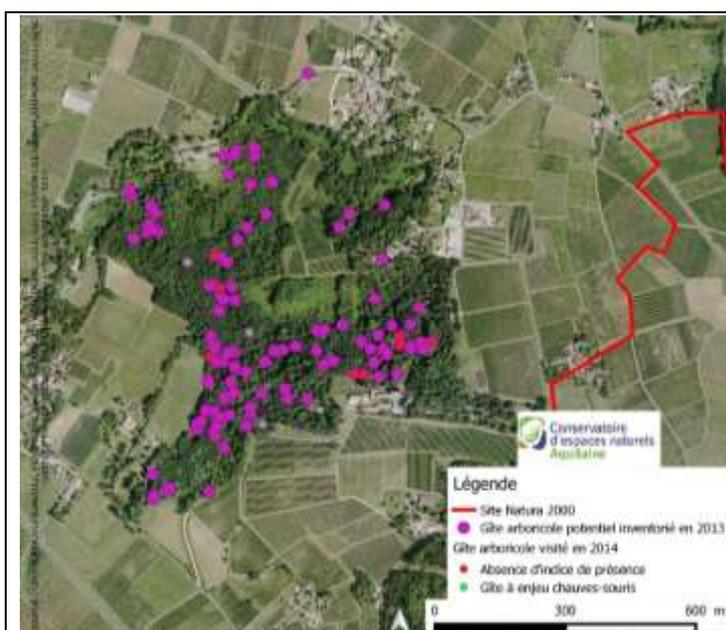


Figure 4 : Partie du territoire du site Natura 2000 où a porté l'étude sur les gîtes arboricoles

Après analyse de la base de données réalisée suite à la première phase de l'étude en mars 2014, 15 arbres ont été ciblés. D'une part, parce que pour des contraintes de temps, un maximum de 5 à 8 arbres par jour peuvent être visités. Et d'autre part parce que les contraintes budgétaires ne peuvent financer que 2 jours d'interventions.

Les arbres ont été choisis selon plusieurs critères :

- la possibilité d'être grimpés et en toute sécurité ;
- être rapidement retrouvable pour ne pas perdre trop de temps à les chercher. En effet, un test préalable de recherche sur le terrain à l'aide d'un GPS et des coordonnées géographiques ne s'est pas avéré concluant. Les trous n'ont pas été retrouvés ;
- une représentation de l'ensemble des propriétaires des parcelles.

Nombre de jours imputé à l'animation : 10j

Bilan de la première tranche d'animation : Durant la première phase d'animation, l'inventaire de tous les boisements a été réalisé. Nous disposons donc d'une cartographie précise des enveloppes forestières du site. En 2013, certaines enveloppes ont fait l'objet d'une recherche plus poussée (environ 70 ha) sur les arbres potentiellement favorables à l'accueil des chiroptères. Cette première phase a permis d'identifier 114 cavités potentielles pour l'accueil des chauves-souris forestières. En 2014, l'animateur a entrepris la visite approfondie de 14 cavités (Cf. résultats ci-dessous)

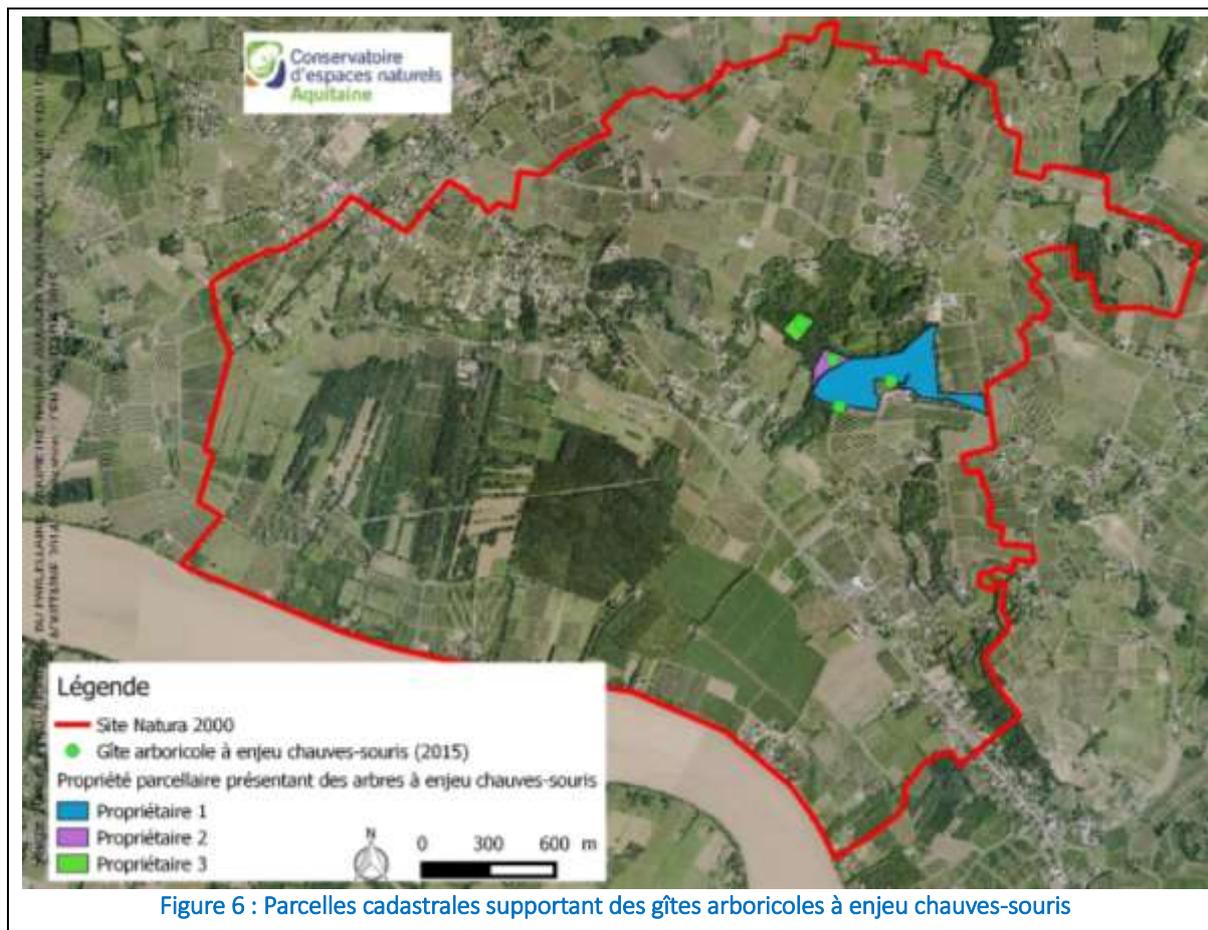
Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Inventaire des boisements		Réalisation	OUI
Inventaire des arbres matures		Réalisation	23%
Nombre de session de radiopistage	3	-	-
Nombre d'individu équipés et suivis	10	-	-
Nombre de jours	15 j	5 j	33%

Résultats : Un total de quatorze arbres a fait l'objet d'une visite (Cf. cartographie ci-dessus). Cinq arbres se sont révélés être des gîtes à chauves-souris dont un avec la présence d'une barbastelle. Les quatre autres gîtes ont été détectés par la présence importante de guano frais et d'une odeur forte d'ammoniac. Trois propriétaires de parcelles sont concernés par ces arbres à enjeu chiroptérologique.

Trois essences sont représentées : le chêne (1 gîte), le frêne (1 gîte) et le platane (3 gîtes). Ces cinq arbres sont tous vivants. Tous les gîtes sont des trous de pic isolés. Dans quatre cas sur 5 le trou se situe directement sur le tronc. Un seul se situe sur une branche. Les trous se situent entre 8 et 15 mètres de hauteur. Quatre orientations sont notées : Sud, Sud-Ouest, Ouest et Nord-Ouest.



Figure 5 : Vérification des indices de présences de chauves-souris dans une cavité (Source : DUHAZE B. ©CEN)



Perspectives : Il serait nécessaire de poursuivre les efforts de prospection dans l'optique de démarcher les propriétaires des bois pour soit qu'ils adaptent leurs pratiques de gestion, soit qu'ils contractualisent pour conserver leurs arbres sénescents sur leurs parcelles. Parallèlement, les propriétaires identifiés dans le cadre de l'étude menée en 2013-2014 devront faire l'objet d'une sensibilisation dans le but d'une contractualisation à minima au travers de la Charte Natura 2000 ou d'un contrat Natura 2000 portant sur le maintien de ces arbres remarquables (Cf. Cartographie ci-dessus).

CT4	Inventorier les accès, cartographier les galeries et évaluer les risques d'effondrement des carrières prioritaires	Priorité 1	Hors contrat
------------	---	-------------------	---------------------

L'action a pour but de connaître précisément l'ensemble des points d'accès aux carrières souterraines du site, d'en connaître le développement et d'évaluer l'état d'évolution de ces carrières en terme de stabilité.

Bilan 2014 : Un rapprochement avec le Service des Carrières du Conseil général a été entrepris pour évaluer la réalisation de cette action et vérifier le reste à faire. Lors de cette rencontre, le service des carrières a annoncé que leurs missions étaient recentrées sur l'assistance aux services du Conseil Général.

Nombre de jours imputé sur l'animation : 2j

Bilan de la première tranche d'animation : Cette action était assurée jusqu'en 2013 en partenariat avec le service des carrières du Conseil Général de Gironde. Depuis 2014, le service des carrières s'est recentré sur ses missions d'appui et d'assistance au service des infrastructures et des routes, ainsi le service des carrières n'interviendra plus sur les aspects connaissances du développement du réseau de carrières sur le site, ni sur l'évaluation de l'état de stabilité à moins que ce dernier ne touche une infrastructure propriété du Département.

Ainsi, le service des carrières estime que l'ensemble des accès au réseau de carrières du site est maintenant bien connu et exhaustif ; que cette connaissance porte majoritairement sur le réseau des six carrières prioritaires identifiées dans le DOCOB.

En revanche, le DOCOB ne fournissait pas d'indicateurs sur le suivi de l'action au niveau de la surface à couvrir en termes de connaissance du développement des carrières.

Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre d'accès identifiés	6	6	100%
Nombre de carrières prospectées	6	6	100%

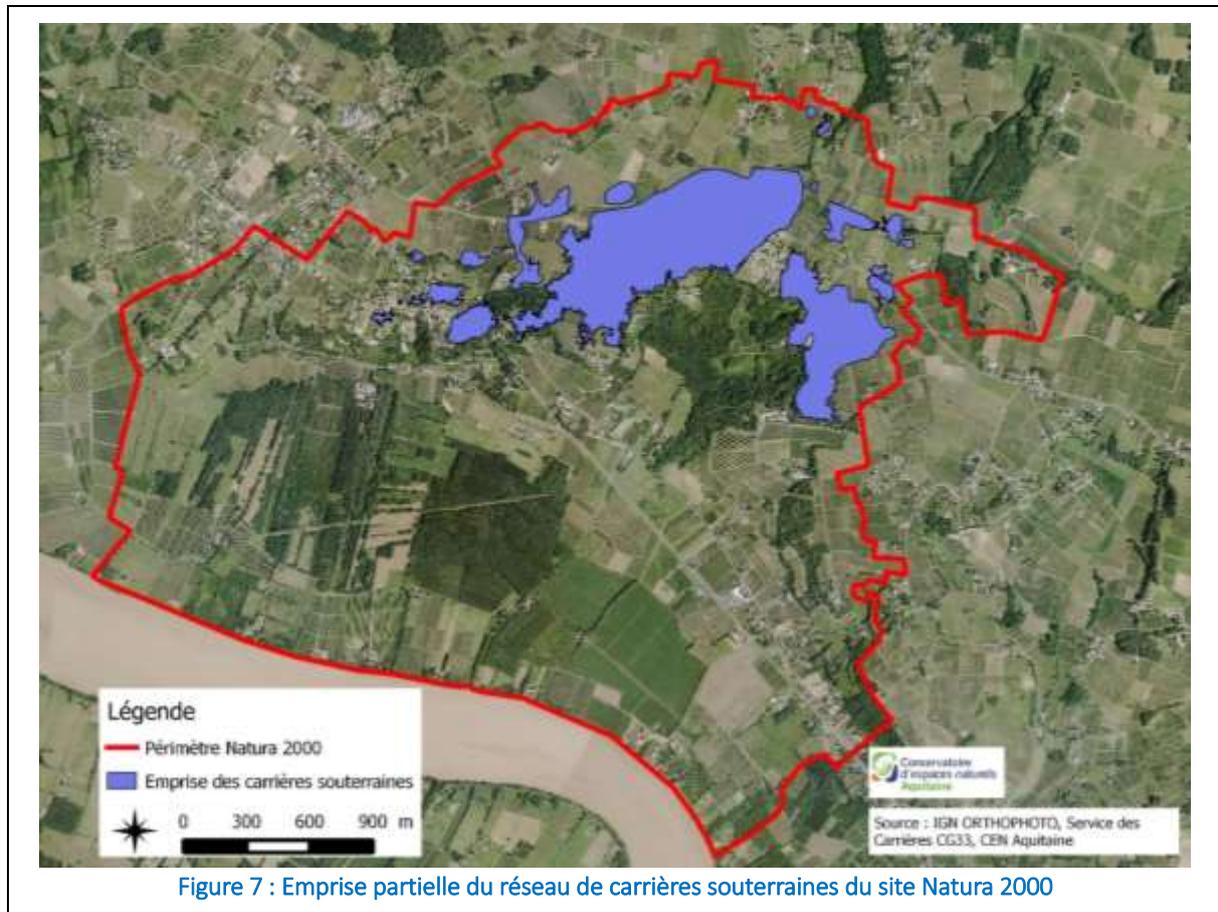
Résultats : L'analyse des cartographies transmises par le service des carrières apporte les éléments de connaissance suivants :

- les quatre accès à la carrière donnent tous la possibilité d'accéder à la colonie de mise-bas ;
- les entrées 1, 2 et 4 sont relativement difficiles d'accès ;
- l'entrée la plus facile (accès 3) se trouve être la plus éloignée de la colonie de mise-bas. Il apparaît que cet accès donne sur une carrière « isolée » de celle où se situent les autres entrées (1,2 et 4). Les deux n'étant reliées que par un passage très étroit ;

Ainsi, le risque de dérangement est relativement faible étant donné les distances à parcourir pour atteindre la colonie de mise-bas (site sensible). Cette analyse est confirmée par l'absence de signes apparents de dérangement dans les carrières.

Les résultats ci-dessus confirment la difficile accessibilité à la colonie de mise-bas, et donc le faible dérangement potentiel. Ainsi, l'une des conclusions que l'on pourrait tirer serait de

poursuivre le suivi régulier des populations présentes, sans pour autant entreprendre d'aménagements sur les accès de carrières dans l'immédiat. En effet, ces aménagements n'apparaissent pas, à l'heure actuelle, comme nécessaires, et pourraient (outre un aspect inesthétique) avoir l'effet contraire et attirer l'attention sur certains accès aux carrières.



Perspectives : Une réflexion sera à mener lors de la prochaine tranche d'animation pour évaluer les bénéfices qu'apportent cette action de connaissance en termes de suivi des populations et de mise en œuvre des actions inscrites dans le DOCOB.

CT5	Identifier les autres gîtes d'hibernation	Priorité 1	Hors contrat
------------	--	-------------------	---------------------

Il s'agit ici d'identifier l'ensemble des gîtes potentiels d'hibernation du site, par l'intermédiaire d'une prospection exhaustive de l'ensemble du réseau de carrières souterraines durant la période hivernale.

Bilan 2014 : 6 carrières jugées favorables ont été visitées lors d'une journée de prospection (Cf. résultats ci-dessous).

Nombre de jours imputé sur l'animation : 2 j

Bilan de la première tranche d'animation : Cette action a été menée au coup par coup, en fonction des disponibilités des personnels du CEN et des bénévoles du GCA. Elle a permis la prospection de 6 carrières potentiellement favorables à l'hibernation des chauves-souris, avec des degrés différents d'utilisation par ces dernières.

Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de prospection	4	6	150%

Résultats : Pour le moment, les résultats portent sur 6 carrières. Au sein de ces 6 carrières :

- 1 est jugée particulièrement importante pour l'hibernation des chauves-souris (enjeu régional) ;
- 3 autres sont de moindre enjeu mais servent tout de même comme réseau de gîtes d'hibernation ;
- Et enfin, les deux dernières ne semblent pas particulièrement favorables à l'hibernation des chiroptères.

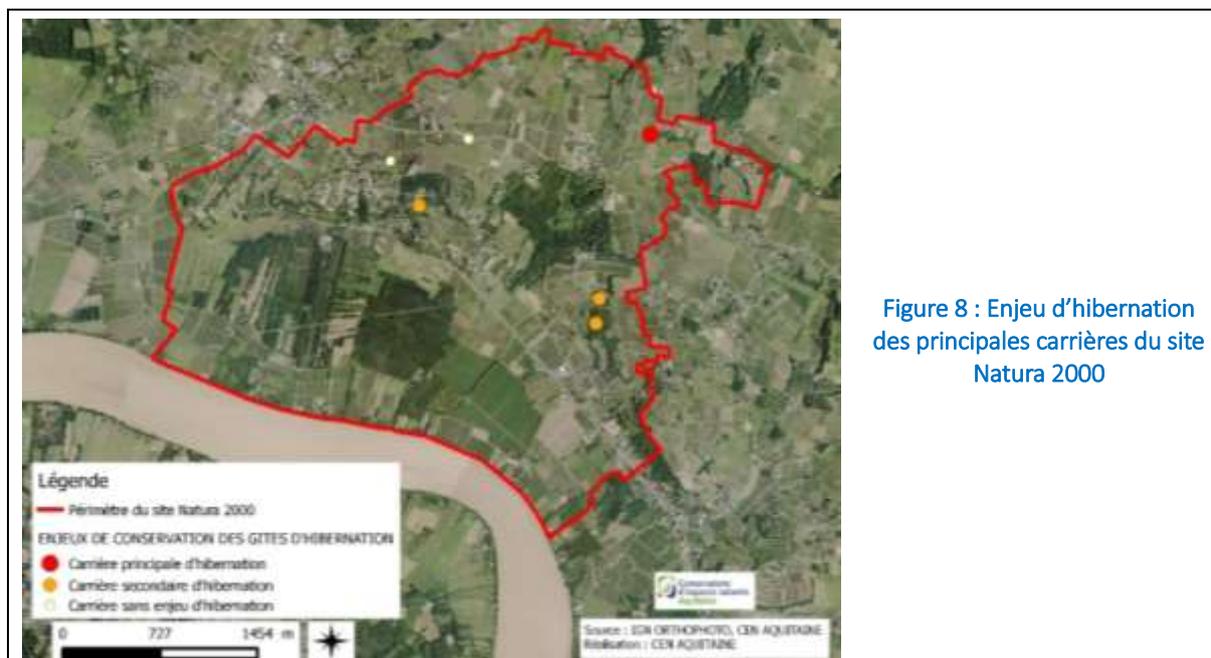


Figure 8 : Enjeu d'hibernation des principales carrières du site Natura 2000

Perspectives : Cette action est à poursuivre pour disposer d'une connaissance quasi exhaustive de l'utilisation que font les chauves-souris du site.

CT6	Evaluer la fréquentation des carrières	Priorité 3	Hors contrat
-----	--	------------	--------------

Il est question ici d'évaluer la fréquentation humaine des carrières principales pour disposer d'éléments factuels pour comprendre une partie des variations de populations et pour cibler les moyens d'action (mise en protection de carrières par exemple).

Bilan de la première tranche d'animation : Cette action n'a pas été développée durant la première phase de l'animation.

Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre d'éco-compteurs	3	0	0%

Perspectives : Les moyens financiers n'ont pas été mobilisés pour mener cette étude. C'est un élément pourtant important de la hiérarchisation de l'action et de l'état de conservation des populations de chauves-souris sur le site.

CT7	Identifier les gîtes de swarming	Priorité 2	Hors contrat
-----	----------------------------------	------------	--------------

Le regroupement automnal ou « swarming » (Davis, 1964) est une des phases du cycle biologique des chauves-souris qui n'a jamais fait l'objet d'investigation sur le site. La plupart des espèces européennes passent l'été en petites colonies où femelles et jeunes sont regroupés en nurserie et sont ainsi séparés des mâles, solitaires ou en petits groupes. Et c'est seulement à la fin de l'été et durant l'automne qu'ils se rassemblent sur certains sites pour s'accoupler. Ces sites revêtent alors une importance dans le maintien du flux des gènes entre populations (Kerth et *al.* 2003) leur conférant un rôle majeur pour la conservation de certaines espèces. L'action CT7 permet ainsi de répondre à cette lacune.

Bilan 2014 : Les accès situés au lieu-dit Saute qui Peut, Meyney, Maison rouge, Campailley, Château de la Rivière, Pasquette et Brun ont été expertisés pour évaluer l'activité chiroptérologique.



Figure 9 : Localisation des points d'écoute devant des accès aux carrières du site Natura 2000 des "Carrières souterraines de Villegouge"

Parmi les 23 accès identifiés préalablement, 11 ont fait l'objet d'écoutes ; les autres étant fermés ou obstrués ou alors inaccessibles.

Nombre de jour imputé à l'animation : 5j

Bilan de la première tranche d'animation : Dans un souci d'optimisation des moyens financiers et humains disponibles, l'étude a été scindée en deux phases :

- une première phase de mesure de l'activité des chauves-souris devant des entrées de carrières et des puits d'aération pour détecter un éventuel regroupement automnal. Cette activité importante se détecte en premier lieu par des vols incessants, des poursuites et des vocalisations (cris sociaux). Il n'existe pas de valeur d'activité théorique au détecteur permettant de conclure à la présence ou non de swarming mais la saturation du détecteur par des cris d'écholocation pendant plusieurs heures à l'entrée des accès permet en revanche de la supposer très fortement.
- une seconde phase de vérification visuelle de critères propres au swarming pour le confirmer : liste des espèces présentes, sexe-ratio, état sexuel des mâles et des femelles.

Seule la première phase a pu être menée en 2014 par le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de cavités prospectées	8	12	150%

Résultats : Deux accès du type « entrée » de carrière présentent une activité supérieure à 20 contacts sur les 20 minutes d'écoute, soit au minimum 1 contact par minute. L'activité des chauves-souris devant les autres accès est relativement faible avec en moyenne moins de 5 contacts par 20 minutes.

Les résultats montrent que l'entrée 9 de Saute qui Peut et 12 de Maison Rouge sont susceptibles de constituer des sites de swarming car l'activité mesurée des chauves-souris y est plus importante que sur les autres. L'activité mesurée devant l'entrée 14 de la carrière de Meyney est trompeuse car la présence de la colonie de minioptère de Schreibers biaise les résultats. La présence des Rhinolophidés dans les carrières est tout à fait normale et logique puisqu'ils les utilisent à toutes les périodes de l'année. Il est important de noter que l'activité (de chasse et de transit) est importante autour des entrées dès lors qu'il y a une haie ou un îlot arboré à proximité.

Date	Horaire	Lieut-dit	Type accès	N° accès	Nb contact/20'	Remarques
10/09/2014	21h00-21h20	Maison Rouge	Entrée	11	5	# Pas de contact entrant/sortant # Individus en transit ou en chasse : <i>Pipistrellus sp.</i> , <i>Myotis sp.</i> , <i>Miniopterus schreibersii</i> et <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>
	21h30-21h50	Saute qui Peut	Puit	3	3	# Pas de contact entrant/sortant # Individus en transit ou en chasse
	22h00-22h20	Saute qui Peut	Entrée	9	25	# Nombreux individus entrant et sortant # Présence de <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> et <i>Rhinolophus hipposideros</i>
	22h30-22h50	Maison Rouge	Entrée	12	24	#Nombreux individus entrant et sortant : <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> et <i>Rhinolophus hipposideros</i>
	23h00-23h20	Meyney	Entrée	15	5	# Pas de contact entrant/sortant # Individus en transit ou en chasse
25/09/2014	20h00-20h20	Château de la Rivière	Entrée	19	6	# Individus entrant et sortant # Présence de <i>Myotis sp.</i> , <i>Rhinolophus hipposideros</i>
	20h30-20h50	Château de la Rivière	Entrée	23	4	# Pas de contact entrant/sortant # Individus en transit ou en chasse : <i>Pipistrellus sp.</i> , <i>Rhinolophus sp.</i>
	21h00-21h20	Pasquette	Entrée	20	11	# Individus sortant uniquement
	21h30-21h50	Brun	Entrée	21	7	# Individus entrant et sortant, uniquement <i>Rhinolophus hipposideros</i>
	22h00-22h20	Campailley	Entrée	22	4	# Individus entrant et sortant, 3 contacts de <i>Rhinolophus hipposideros</i> et 1 de <i>Myotis sp.</i>
	22h30-22h50	Meyney	Entrée	14	16	# Colonie de <i>Miniopterus schreibersii</i> encore présente dans la carrière au niveau de la zone de mise bas # Contact entrant et sortant essentiellement de <i>Miniopterus schreibersii</i> et quelques <i>Rhinolophus</i> <i>hipposideros</i>

Tableau III : Synthèse des résultats des points d'écoute devant des accès des carrières du site Natura 2000 des "Carrières souterraines de Villegouge »

Perspectives : La seconde phase de l'étude devra être réalisée sur les deux entrées identifiées lors de la première phase de manière à confirmer qu'elles constituent véritablement des sites d'accouplement. Par ailleurs, si les moyens financiers le permettent, la première phase pourra être reconduite sur les accès non encore expertisés.

ES1	Etudier l'entomofaune proie potentielle et consommée	Priorité 1	Hors contrat
------------	---	-------------------	---------------------

Cette étude a pour objectif d'identifier les proies potentielles et consommées des chauves-souris ; et de suivre l'évolution de la densité de proies au cours du temps et en fonction des actions de gestion mises en œuvre sur le site.

Bilan de la première tranche d'animation : Cette action n'a pas été développée durant la première phase de l'animation.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de relevés entomologiques		-	
Nombre de récoltes de guano		-	
Nombre d'analyse		-	

Perspectives : Les moyens financiers n'ont pas été mobilisés pour mener cette étude, malgré la recherche de solutions pour développer cette action. C'est un élément important du suivi de la réussite des actions de restauration, notamment celle visant la réduction d'intrants, ainsi que de la connaissance de la biologie des chauves-souris sur le site.

ES2	Déterminer les habitats et territoires de chasse de la colonie de mise-bas	Priorité 1	Hors contrat
------------	---	-------------------	---------------------

L'objectif de ce suivi est d'identifier des territoires de chasse utilisés par les individus de la colonie de mise-bas présente sur le site. Pour cela 10 animaux seront équipés d'émetteurs pour un suivi de 5 jours chacun.

Bilan de la première tranche d'animation : Cette action n'a pas été développée durant la première phase de l'animation.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre session de radiopistage		-	
Nombre d'animaux équipés		-	
Nombre d'animaux suivis		-	

Perspectives : Les moyens financiers n'ont pas été mobilisés pour mener cette étude, malgré la recherche de solutions pour développer cette action. C'est un élément important de la hiérarchisation des actions, ainsi que de la connaissance de la biologie des chauves-souris sur le site.

ES3	Détermination des habitats et territoires de chasse dans le périmètre	Priorité 1	Hors contrat
-----	--	-------------------	---------------------

L'objectif de ce suivi est d'identifier des territoires de chasse au sein du périmètre du site. Pour cela, des sorties nocturnes équipées de détecteurs permettront de mettre en évidence l'activité de chasse sur les différentes zones du site. Une attention particulière sera donnée à l'activité de chasse dans les vignes (vignes abandonnées comprises).

Bilan de la première tranche d'animation : Dans ce domaine, les études pré-Docoob avaient déjà très largement appréhendé les habitats de chasse par espèces. En l'absence de financement complémentaire, nous n'avons pas pu mener de compléments d'études, malgré le montage d'un projet de recherche sur le sujet.

Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de sorties nocturnes	8	-	

Résultats : Au travers de l'analyse cartographique des habitats présents sur le site, il a été réalisé une première interprétation du niveau de favorabilité des territoires de chasse pour les principales espèces du site.

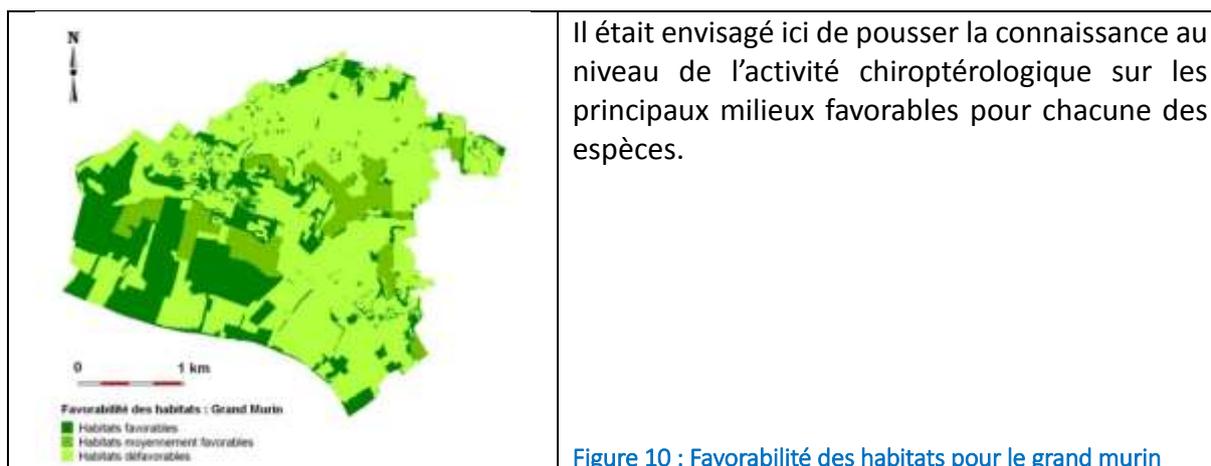


Figure 10 : Favorabilité des habitats pour le grand murin

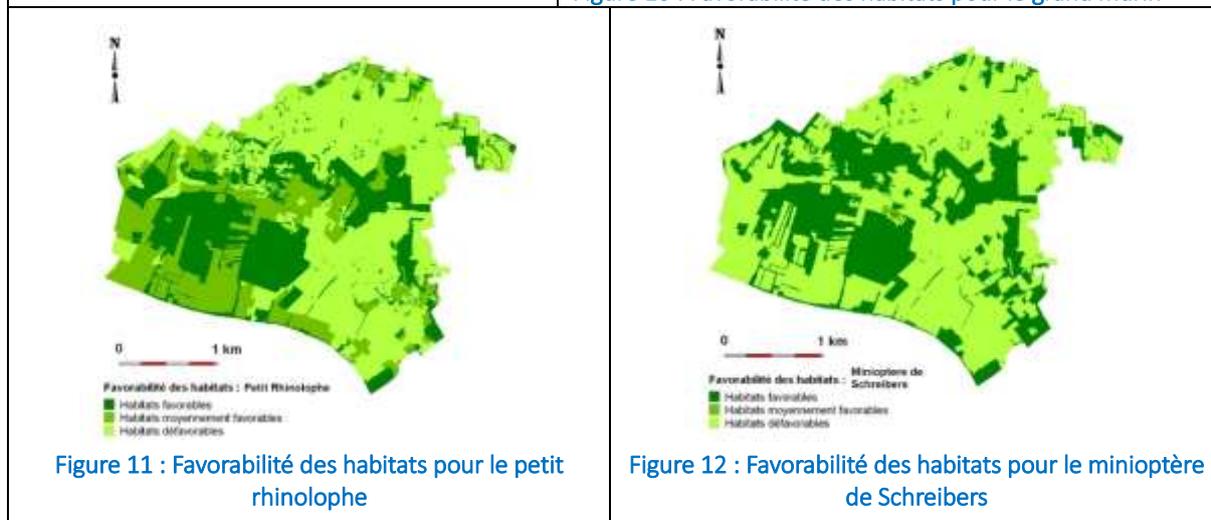


Figure 11 : Favorabilité des habitats pour le petit rhinolophe

Figure 12 : Favorabilité des habitats pour le mioptère de Schreibers

Perspectives : Cette action reste d'actualité malgré la difficulté à mobiliser des moyens financiers sur cette thématique. Cet élément de connaissance pourrait s'inscrire dans le cadre d'un suivi des indicateurs de gestion.

ES4	Réaliser une étude pour établir la composition du complexe « Murin de grande taille »	Priorité 1	Hors contrat
------------	--	-------------------	---------------------

Il s'agit de capturer les sorties de gîte de la carrière de Meyney, un nombre important de murins de grande taille. Il s'agira ensuite, de déterminer ces deux espèces au sein du pool de chauves-souris capturées par des prises de mesures spécifiques et discriminantes.

<u>Bilan de la première tranche d'animation</u> : Cette action n'a pas été développée durant la première phase de l'animation.			
Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de captures	6	0	

Perspectives : Cette action est un objectif de connaissance qui ne limite pas la mise en œuvre des actions de gestion des habitats sur le site.

II. Gestion des habitats et des espèces

GH1	Conseiller les propriétaires et aménager si nécessaire	Priorité 3	Charte Natura 2000
------------	---	-------------------	---------------------------

Bilan 2014 : L'animateur a proposé à certains propriétaires des conventions de gestion qui permettent de faire appel au service du CEN dans la cadre d'un projet d'intervention sur carrière. Cette convention permet également au CEN d'entreprendre des actions de suivis.



Figure 13 : Entrée saine d'une carrière souterraine



Figure 14 : Exemple de fissure dans une carrière souterraine

Nombre de jours imputé sur l'animation : 1 j

Bilan de la première tranche d'animation : Cette disposition est dans la charte Natura 2000. Des contacts ont été pris mais aucune concrétisation n'a pu être engagée. Cependant, ces prises de contact ont conduit un propriétaire à proposer une transaction immobilière au CEN Aquitaine, dans le but de conserver à long terme la carrière de Saute Qui Peut.

Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Disposition dans la charte Natura 2000	Réalisation	OUI	
Nombre de contacts	-	4	
Nombre de signataires	-	2	50%

Perspectives : Cette action fait assez peu l'objet de démarche de la part des propriétaires. Les carrières sont sur le site simplement délaissées, ou lorsqu'elles se trouvent à proximité d'habitation, elles sont utilisées en cave. Lors de la prochaine tranche d'animation, il sera nécessaire de garantir une présence et une lisibilité auprès des propriétaires de toutes les carrières du site.

GH2	Maintenir des îlots de vieillissements	Priorité 3	Contrat Natura 2000
-----	--	------------	------------------------

Cette action visait le maintien d'îlots de sénescence forestier de 5 ha dans le cadre d'un contrat Natura 2000. Le maintien de cet îlot permettra de préserver et d'améliorer le potentiel de gîte arboricole sur le site (notamment important pour des espèces comme la barbastelle et le murin de Bechstein).

Bilan 2014 : un passage sur site a été réalisé pour constater l'évolution du boisement et des micro-habitats nécessaires aux chauves-souris forestières. Le nombre de micro-habitats évolue doucement.

Nombre de jours imputé à l'animation : 1j



Figure 15 : Arbres morts au sein de l'îlot de sénescence (Source : TARTARY P. @CEN Aquitaine)

Bilan de la première tranche d'animation : Le maintien d'un ilot de 0,6 ha a été contractualisé. Il est principalement constitué de chênes présentant des trous de pics et des décollements d'écorces.

Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de contact	9	1	11%
Descriptif simplifié des parcelles concernées en première et en dernière année de contrat	2 diagnostics	2	100%
Inventaire des arbres et analyse écologique de l'îlot	Réalisation	Oui	100%
Surface engagée	5 ha	0,6 ha	12%

Perspectives : Cette action doit être poursuivie, ainsi dans ce cadre, l'étude préliminaire d'identification des peuplements forestiers présentant des potentialités pour les chauves-souris permettra de cibler plus facilement les parcelles éligibles sur le territoire.

GH3	Informers les usagers de la forêt	Priorité 3	Contrat Natura 2000
------------	--	-------------------	----------------------------

L'objectif est de mettre en place une information à destination des usagers de la forêt concernant le fait que le secteur se situe en périmètre Natura 2000 où sont engagées des mesures de gestion permettant la restauration et/ou conservation de gîtes potentiels à chauves-souris arboricoles.

Bilan de la première tranche d'animation : Cette action n'est actuellement pas mise en œuvre. La totalité des boisements du site étant privée.

Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de panneaux implantés	10	-	

Perspectives : Cette action ne présente pas d'intérêt dans la situation actuelle du site.

GH4	Aménager les accès de la carrière de Meyney et de Saute qui peut	Priorité 1	Contrat Natura 2000
------------	---	-------------------	----------------------------

Le dérangement direct des chauves-souris présentes en période de mise-bas et d'hibernation, constitue une menace potentielle sur le site. Le diagnostic initial réalisé par l'animateur permettra de caractériser la présence de chauves-souris et les facteurs négatifs à leur conservation (dérangement dans ce cas). Il devra également préciser les conditions d'accès possibles pour les propriétaires. Des grilles adaptées aux sites à chiroptères ou des périmètres de protection grillagés pourront être nécessaires sur certaines entrées des carrières abritant des colonies de mise-bas ou d'hibernation. Il est important de veiller à ne pas modifier les conditions microclimatiques des carrières. Sur certains accès, selon les conclusions du diagnostic initial, une fermeture légère et symbolique pourra être envisagée.

***Bilan 2014 :** Des contacts ont été pris avec les propriétaires de la parcelle supportant l'entrée de la carrière de Saute Qui Peut. Cette carrière fait partie des sites prioritaires pour la conservation des chauves-souris. Elle se situe en bordure de route et elle se trouve dans un état de dégradation avancé, notamment au niveau de son entrée (risque d'éboulement accru). Les propriétaires actuels ne semblent pas intéressés par la mise en protection et la restauration de cette entrée. Le CEN Aquitaine leur a donc proposé d'acquérir la parcelle. Durant toute l'année 2013, le CEN a cherché des pistes de financement de cette parcelle. Plusieurs fondations privées ont été contactées. Finalement, la Fondation Nature & Découverte a versé les fonds nécessaires à l'acquisition de cette parcelle en 2014. Cette acquisition permettra dans un avenir proche, de mobiliser des financements Natura 2000 sur la sécurisation de l'entrée, via un contrat Natura 2000 de fermeture d'entrée. Pour les autres accès, la sécurisation n'est pas d'actualité.*



Figure 16 : Accès principal de la carrière de Saute Qui Peut

Nombre de jours imputé à l'animation : 3 j

Bilan de la première tranche d'animation : Pour le moment, seule la carrière de Saute Qui Peut a fait l'objet d'une démarche aboutie malgré la prise de contact avec plusieurs propriétaires			
Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de propriétaires contactés	10	4	40%
Nombre d'accès aménagés	4	1 envisagée	25%
Localisation		Saute Qui Peut	-
ml de grillage	-	-	-
Nombre de cheminées aménagées	10	0	

Résultat : La parcelle permettant l'accès à la carrière de Meyney fait une nouvelle fois l'objet d'un dépôt de déchets verts qui pourrait entraîner un dérangement pour les chauves-souris.



Figure 17 : Parcelle supportant l'accès à la carrière de Meyney

Perspectives : La fermeture des carrières est une priorité absolue, cependant, il est nécessaire de pratiquer une hiérarchisation au sein des carrières potentiellement aménageables. Certaines ne présentent pas de risques d'intrusion car situées au sein de propriétés privées peu accessibles ; d'autres ne présentent pas d'enjeu pour les chauves-souris et enfin, pour les dernières, leurs propriétaires ne sont pas prêts à mener des actions de mise en sécurité.

GH5	Aménager les autres gîtes	Priorité 2	Contrat Natura 2000
------------	----------------------------------	-------------------	----------------------------

Des aménagements adaptés peuvent être réalisés aux entrées des carrières exploitées (ou potentiellement exploitables) par les chauves-souris. Lorsque des aménagements (exemple: grilles) existent et ne sont pas adaptés aux chiroptères, il est possible de remplacer ces derniers par des aménagements adaptés. Le diagnostic initial réalisé par l'animateur permettra de caractériser la présence de chauves-souris et les facteurs négatifs à leur conservation (dérangement). Il devra également préciser les conditions d'accès possibles pour les propriétaires. Sur certains accès, selon les conclusions du diagnostic initial, une fermeture légère et symbolique pourra être envisagée (exemple: chaînes).

Bilan de la première tranche d'animation : Pour le moment, l'animateur porte ses efforts sur la fermeture des carrières prioritaires.

Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de propriétaires contactés	4	-	
Nombre d'accès aménagés	4	-	
Localisation			
ml de grillage			
Nombre de cheminées aménagées	4	-	

Perspectives : L'aménagement des accès du réseau de carrières secondaires pourra être entrepris dans la cadre de la deuxième tranche d'animation sur le site.

GH6	Informers les usagers des carrières	Priorité 2	Contrat Natura 2000
-----	-------------------------------------	------------	------------------------

Le dérangement des chauves-souris constitue une menace potentielle sur le site. Ces dérangements sont consécutifs au parcours des carrières à pied notamment. La mise en place de panneau d'information pourrait être une solution pertinente afin de limiter les pénétrations et sensibiliser les locaux, en appui des mesures de fermeture des accès des carrières.

Bilan 2014 : Ainsi durant cette année, l'animateur a mis en place une exposition durant une journée, ainsi qu'une conférence débat dans le but de sensibiliser les propriétaires de carrières. Par ailleurs, en début d'année 2014, une animation auprès des scolaires du territoire a été proposée et menée sur la commune de Saint-Germain-la-Rivière.



Figure 18 : Exposition à la salle des fêtes de Saint Germain de la Rivière

Nombre de jours imputé à l'animation : mutualisé

Bilan de la première tranche d'animation : Pour le moment, l'information *in situ* (pose de panneaux) ne semble pas particulièrement nécessaire, et peut être parfois contre-productive. L'animateur préfère entreprendre une information *ex situ* auprès des propriétaires et des usagers, dans les écoles...

Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de propriétaires contactés	14	4	28%
Nombre de panneaux implantés	14	-	
Localisation			
Montant			

Perspectives : La pose de panneau sur ce type de site doit être abordée de façon pragmatique face à un risque important de sécurité. En dehors de cette problématique, il ne semble pas judicieux d'informer sur la présence de populations de chauves-souris sur le site, élément pouvant attirer la curiosité.

GH7	Assurer la stabilité des carrières	Priorité 4	Contrat Natura 2000
------------	---	-------------------	----------------------------

Le maintien des carrières accueillant des chauves-souris peut nécessiter des interventions afin d'en assurer la stabilité et la pérennité. Le projet devra nécessairement être accompagné en amont par une étude géologique et chiroptérologique afin de s'assurer de la véracité de la nécessité de l'intervention et d'évaluer de l'impact sur le dérangement des chauves-souris. L'objectif est d'assurer la pérennité des carrières d'intérêt chiroptérologique lorsque l'évolution naturelle de la zone est proche de l'effondrement. Les situations où la stabilité de la carrière est mise en danger par un projet humain devront faire l'objet d'une procédure d'évaluation des incidences en amont de la réalisation. Ces cas ne pourront pas faire l'objet d'un contrat Natura 2000, celui-ci étant réservé à des évolutions naturelles. Concernant les carrières, une réglementation relative existe. Cette fiche action n'a pas pour objectif de se substituer à cette dernière, mais d'être un appui dans certaines situations critiques.



Figure 19 : Fissure à l'intérieur d'une carrière pouvant provoquer l'effondrement du plafond

Bilan de la première tranche d'animation : Pour le moment, cette action a été entreprise par la commune de Villegouge pour des raisons de sécurité publique. Dans ce cadre, l'animateur est intervenu auprès de la commune pour faire des préconisations.

Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de travaux de soutènement	4	1 + 1 envisagé	40%
Nature		Confortement/Prise en compte des chiroptères	
Localisation		Carrière de Camelot Carrière de Saute Qui Peut	-
Montant		-	-

Perspectives : Cette action est mise en œuvre au coup par coup dans le cadre de demande précise, mais ne fait pas l'objet d'une recherche active de la part de l'animateur.

GH8	Mettre en place un accès raisonné des carrières	Priorité 1	Charte Natura 2000
------------	--	-------------------	---------------------------

La fréquentation des carrières est la principale cause de dérangement observée sur les chauves-souris. Ce phénomène peut avoir de grave répercussion sur les espèces en hibernation (sortie de léthargie, dépense d'énergie en hiver), ou pire encore sur le taux de réussite de la reproduction dans le cas d'une colonie de reproduction.

Bilan de la première tranche d'animation : Cette disposition est dans la charte Natura 2000. Des contacts avec des propriétaires ont été pris mais pour le moment, la concrétisation se fait attendre.

Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Disposition dans la charte Natura 2000	Réalisation	OUI	
Nombre de contacts	14	4	28%
Nombre de signataires	14	-	0%

GH9	Réduire les traitements phytosanitaires	Priorité 1	Charte Natura 2000 / MAET
------------	--	-------------------	----------------------------------

Cette mesure permettra d'améliorer la production d'insectes dont les chauves-souris peuvent s'alimenter, notamment le complexe d'espèce murin de grande taille (regroupement des petits et des grands murins). Cet engagement (charte et MAE) vise à supprimer l'utilisation de traitements herbicides de synthèse en vigne. Il suppose, pour ce faire, la mise en place d'une stratégie de protection des cultures alternatives, constituée par un ensemble cohérent de solutions agronomiques limitant le recours aux herbicides incluant le désherbage mécanique ou thermique. Il s'agit ainsi d'une exigence de résultats et non de moyens à mettre en œuvre.

***Bilan 2014 :** Des contacts ont été pris auprès des organisations réunissant les viticulteurs pour entreprendre une démarche d'information et de sensibilisation de leurs adhérents, mais pour le moment, cette démarche est restée lettre morte.*

Bilan de la première tranche d'animation : Cette disposition est dans la charte Natura 2000. Des contacts avec des propriétaires ont été pris mais pour le moment, la concrétisation se fait attendre.

Par ailleurs, pour les agriculteurs, cette disposition est ouverte dans le cadre de MAET. Durant cette première tranche d'animation, 55 exploitants ont été contactés. Au final, une surface de 13,93 ha fait l'objet d'une mise en œuvre de cette disposition.

Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Disposition dans la charte Natura 2000	Réalisation	OUI	

Nombre de contacts (Charte Natura 2000)	14	4	28%
Nombre de signataires (Charte Natura 2000)	14	-	0%
Surface contractualisée (Charte Natura 2000)			0%
Nombre de contacts (MAET)	15	55	
Nombre de signataires (MAET)		1	
Surface contractualisée (MAET)		13,93 ha	

Perspectives : Il conviendra lors de la deuxième tranche d'animation sur le site de faire preuve d'une plus grande persuasion auprès des organismes regroupant les viticulteurs ; et dans le cas où la démarche groupée ne fonctionnerait pas, il faudra probablement faire des démarches individuelles.

GH10	Créer des zones réservoir de biodiversité	Priorité 1	MAET
-------------	--	-------------------	-------------

L'objectif de cette action est de renforcer la biodiversité fonctionnelle et de mettre en place des zones productives en insectes au sein des vignes, si possible en continuité avec d'autres éléments paysagers du territoire (haies, bosquets...). Ces zones constituent en outre des zones refuges pour l'ensemble de la petite faune de plaine.

Bilan de la première tranche d'animation : Des contacts ont été pris durant cette première phase d'animation. Des exploitants avaient prévu de s'engager dans la démarche, mais ceux-ci n'ont pas pu se concrétiser pour des raisons administratives en lien avec leurs dossiers d'engagement.

Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de contacts (MAET)	15	53	
Nombre de signataires (MAET)			
Surface contractualisée (MAET)			

Perspectives : La démarche devra être relancée dans le cadre de la deuxième tranche d'animation.

GH11	Remplacer les désherbages chimiques par un désherbage mécanique	Priorité 1	MAET
------	---	------------	------

Cet engagement vise à supprimer l'utilisation de traitements herbicides de synthèse en vigne. Il suppose, pour ce faire, la mise en place d'une stratégie de protection des cultures alternatives, constituée par un ensemble cohérent de solutions agronomiques limitant le recours aux herbicides incluant le désherbage mécanique ou thermique. Il s'agit ainsi d'une exigence de résultats et non de moyens à mettre en œuvre. Cet engagement diffère d'une conversion à l'agriculture biologique, dans la mesure où le recours aux engrais de synthèse et à des produits phytosanitaires de synthèse autres que les herbicides est autorisé.

Cette mesure permettra d'améliorer la production d'insectes dont les chauves-souris s'alimentent, notamment le complexe d'espèce murin de grande taille, en limitant le recours aux herbicides impactant les populations d'insectes.

Bilan 2014 : Cette action a été reconduite en 2014 auprès de l'exploitant qui s'est engagé dans la démarche depuis 2011. Des contacts ont été pris auprès d'environ 50 autres exploitants au travers de leur regroupement professionnel. Ce dernier n'a pas souhaité proposer la démarche à ses adhérents.

Nombre de jours imputé sur l'animation : 1j

Bilan de la première tranche d'animation : Cette action s'est concrétisée par la signature d'une Mesure Agro-Environnementale auprès d'un viticulteur. Cette MAET correspond dans le Projet Agro-Environnemental au code AQ_VILL_VI02 et vise à ne plus utiliser de produits désherbants chimiques sur les parcelles engagées. Cette mesure a été souscrite par un vigneron sur les communes de Saint Germain de la Rivière et Villegouge pour une surface totale de 13,93 ha. Cet engagement constitue un exemple qui devrait s'élargir auprès d'autres viticulteurs sur de nouvelles surfaces.

Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de contacts (MAET)	15	53	
Nombre de signataires (MAET)	15	1	6%
Surface contractualisée	30 ha	13,93 ha	46%

Perspectives : Durant la prochaine tranche d'animation du site, il sera nécessaire de trouver un nouveau vecteur de sensibilisation pour atteindre la majorité des exploitants sur le site et ainsi atteindre les objectifs de contractualisation fixés.

GH12	Gérer / créer des sous-bois clairs	Priorité 1	Contrat Natura 2000
------	------------------------------------	------------	------------------------

L'objectif est de maintenir certains boisements avec une strate herbacée et arbustive basse. Il s'agit de favoriser la création de zones herbacées basses en milieu forestier, très favorables à la recherche et à la capture d'invertébrés forestiers qui peuvent être recherchés par la colonie de murins de grande taille. La priorité sera mise sur l'entretien des sous-bois ouverts déjà existants, proches de la colonie de mise-bas (carrière de Meyney).

***Bilan 2014 :** L'action d'éclaircie initiée en 2011 a fait l'objet d'une reprise en 2014 sur la même enveloppe parcellaire. Ainsi, 2 ha de sous-bois en îlot de sénescence ont fait l'objet d'une gestion différenciée par gyrobroyage. Le sous-bois sera donc en état pour accueillir les murins de grande taille lors de leurs actions de chasse l'été prochain. Cette action a été mise en œuvre par le propriétaire faute de prestataires disponibles et abordables sur le secteur.*



Figure 20 : Piquetage des zones du sous-bois à éclaircir



Figure 21 : Sous-bois gyrobroyé à l'automne 2014

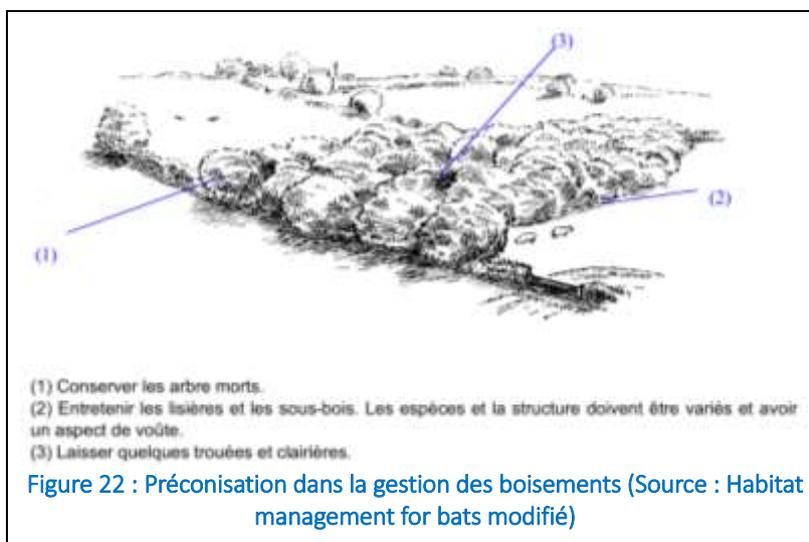
Bilan de la première tranche d'animation : Cette action s'est concrétisée dans le cadre d'un contrat forestier (le même que celui où figure la mesure « îlot de sénescence »). Ainsi, ce sont 2 ha de sous-bois qui font l'objet d'un entretien différencié.

Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Surface contractualisée	20 ha	2 ha	10%
Localisation		Proximité carrière Arbres à cavités	-

Perspectives : Cette action, bien que nécessaire à l'amélioration des conditions de chasse des murins de grande taille, reste peu utilisée sur le site. La majorité des boisements font déjà l'objet d'une action d'entretien volontaire de la part des propriétaires dans le cadre de la gestion des abords de leurs propriétés. Ainsi, la deuxième tranche d'animation pourrait se contenter de référencer les propriétaires et les surfaces faisant l'objet de cette pratique volontaire pour qu'elle soit valorisée dans le cadre du bilan de la mise en œuvre du DOCOB.

GH13	Gérer / créer des clairières	Priorité 2	Contrat Natura 2000
------	------------------------------	------------	------------------------

L'objectif est de favoriser l'ouverture de clairières dans des parcelles boisées et de les maintenir avec une strate herbacée et arbustive basse. Il s'agit de conjuguer la présence de produits de coupe et la création de zones herbacées basses, toutes deux productrices d'insectes qui peuvent être recherchés par la colonie de murins de grande taille. La création d'un effet de lisière est également favorable au petit rhinolophe.



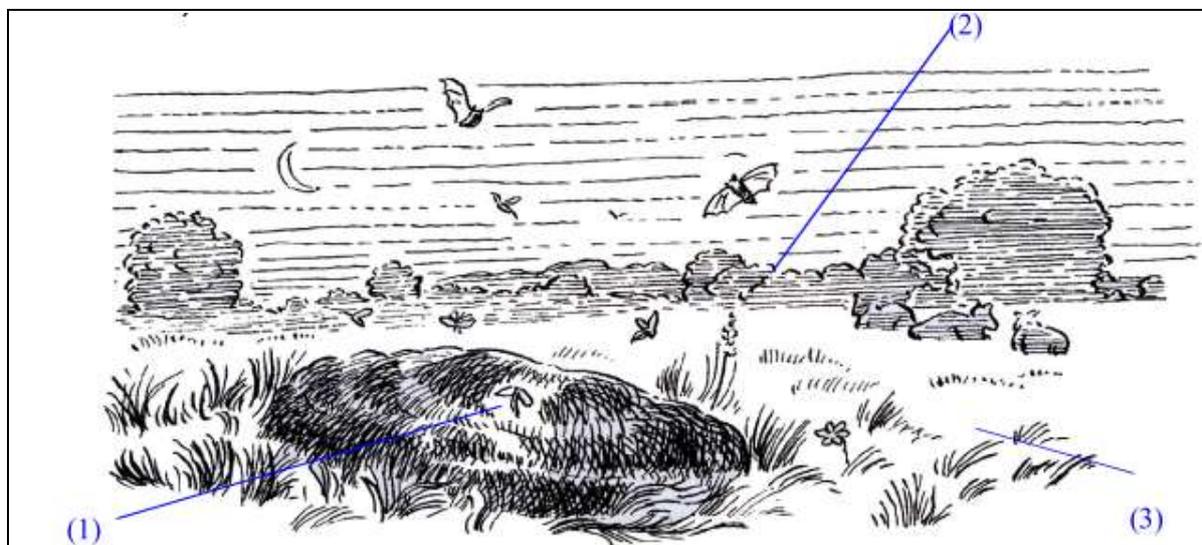
La priorité sera donnée au maintien ou à la restauration des clairières existantes, notamment en périphérie de la carrière de Meyney (colonie de mise-bas). La création de clairière ne sera réalisée qu'en cas d'impossibilité de restauration ou maintien de clairière dans le secteur.

Bilan de la première tranche d'animation : Cette action n'a pas été mise en œuvre			
Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de clairières			
Superficie	1 ha		
Localisation	Au sein des 234 ha de boisements		
Montant			

Perspectives : Cette action pourra être menée après analyse de la potentialité forestière globale du site et de la hiérarchisation des actions et des pratiques sur le site. La remise en question ou l'abaissement des objectifs surfaciques de cette action pourrait être d'actualité dans le cadre de la prochaine tranche d'animation.

GH14	Adapter les traitements vermifuges du bétail	Priorité 1	Charte Natura 2000
------	--	------------	--------------------

Il est visé ici la limitation des produits antiparasitaires sur le cheptel, dans le but de limiter l'impact direct et indirect sur les populations de chauves-souris utilisant le site aussi bien sur la quantité d'insectes que sur le taux de micropolluants des insectes proies.



- (1) Maintenir les populations d'insectes, notamment coprophages.
- (2) Préserver l'aspect bocager.
- (3) Varier les différents types de prairies (pâturées, fauchées ou mixtes).

Figure 23 : Préconisation dans la gestion des prairies (Source : Habitat management for bats modifié)

Bilan de la première tranche d'animation : Cette action fait l'objet d'un engagement dans le cadre de la Charte Natura 2000, ainsi que de préconisation dans l'utilisation des produits antiparasitaires, mais aucun signataire n'est actuellement engagé dans cette démarche.

Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Disposition dans la charte Natura 2000	OUI	OUI	18%
Nombre de contacts (Charte Natura 2000)	14	4	
Nombre de signataires (Charte Natura 2000)	14	-	
Surface contractualisée (Charte Natura 2000)		-	

Perspectives : L'activité d'élevage est mineure sur le site, elle se concentre d'ailleurs sur des surfaces assez éloignées des sites de reproduction des colonies. Dans ce cadre, la priorité affectée à cette action est abaissée, sauf pour les élevages présents sur le plateau du site.

GH15	Gérer les prairies en fauche tardives	Priorité 2	MAET
-------------	--	-------------------	-------------

La gestion des prairies par fauche tardive et avec une limitation de fertilisation répond à un objectif de création de milieux productifs en insectes, favorables aux chauves-souris. Cette mesure vise à mettre en place, sur des parcelles ou parties de parcelles situées à proximité de zones boisées, une gestion par fauche tardive.

Bilan de la première tranche d'animation : Deux exploitants ont été contactés. L'un ne semble pas favorable à la mesure car la vente de foin est une part substantielle de son exploitation. Le second exploitant a souhaité s'engager, mais son dossier a été refusé pour des raisons administratives d'éligibilité.

Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de contacts (MAET)	5	2	40%
Nombre de signataires (MAET)	2	-	
Surface contractualisée	6 ha	-	

Perspectives : Une sensibilisation plus large devra être menée lors de la prochaine phase d'animation pour permettre de toucher les exploitants du palus.

GH16	Reconvertir des terres labourables en prairie	Priorité 2	MAET
-------------	--	-------------------	-------------

La conversion des terres arables en prairies temporaires répond à un objectif de création de milieux productifs en insectes, favorables aux chauves-souris.

Bilan de la première tranche d'animation : Cette action n'a pas été mise en œuvre

Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de contacts (MAET)	5	-	
Nombre de signataires (MAET)	5	-	
Surface contractualisée	9 ha	-	

Perspectives : Au vu de la stagnation des surfaces dévolues à l'agriculture extensive sur le site et au manque de perspectives offertes à l'élevage sur le site, cette action ne doit pas être une priorité de la prochaine tranche d'animation, cependant, il sera important de réfléchir à l'échelle globale du territoire élargi pour éventuellement développer une filière de qualité sur ce secteur et plus localement sur le palus pour juguler l'expansion de la populiculture et la perte de surface ouverte pâturée due à la déprise agricole.

GH17	Créer et gérer des bandes enherbées le long des lisières et linéaires boisés	Priorité 1	Charte Natura 2000 / MAET
------	--	------------	---------------------------

Cet engagement vise à supprimer l'utilisation de traitements herbicides de synthèse en vigne. Il suppose, pour ce faire, la mise en place d'une stratégie de protection des cultures alternatives, constituée par un ensemble cohérent de solutions agronomiques limitant le recours aux herbicides incluant le désherbage mécanique ou thermique. Il s'agit ainsi d'une exigence de résultats et non de moyens à mettre en œuvre. Cet engagement diffère d'une conversion à l'agriculture biologique, dans la mesure où le recours aux engrais de synthèse et à des produits phytosanitaires de synthèse autres que les herbicides est autorisé.

Cette mesure permettra d'améliorer la production d'insectes dont les chauves-souris peuvent s'alimenter, notamment le complexe d'espèce murin de grande taille, en limitant le recours aux herbicides impactant les populations d'insectes.

Bilan 2014 : Les actions de sensibilisation et de propositions de contractualisation (Charte ou MAET) se sont poursuivies en 2014. Dans le cadre des MAET, l'exploitant ayant contractualisé la mesure en 2011 et 2012 a poursuivi son action sur ses vignes sur 13,93 ha.

Bilan de la première tranche d'animation : Cette action fait l'objet d'engagements et de préconisations dans le cadre de la Charte Natura 2000 du site. Pour l'heure, aucun acteur du site ne s'est engagé dans cette démarche. Concernant les engagements unitaires ouverts dans le cadre des MAET, un exploitant enherbe l'inter-rang et les abords de ses vignes, mais le lien avec les éléments fixes du paysage n'est pas fait.

Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de contacts (Charte)	15	4	26%
Nombre de signataires (Charte)	15	-	-
Surface contractualisée (Charte)	-	-	-
Nombre de contacts (MAET)	15	54	
Nombre de signataires (MAET)	15	1	6%
Surface contractualisée (MAET)	15 ha	13,93 ha	92%

Perspectives : Des contacts non aboutis en 2014 pour une signature de Charte Natura 2000 sont en cours et devraient voir le jour en tout début 2015.

L'animation territoriale sur le site reste une priorité de la prochaine tranche d'animation. Cette action fait l'objet des démarches de sensibilisation et de contractualisation qui doivent prendre de l'ampleur dans les trois prochaines années.

GH18	Supprimer / Réduire les traitements phytosanitaires le long des linéaires boisés	Priorité 1	Charte Natura 2000
-------------	---	-------------------	---------------------------

Pour l'argumentaire sur cette action, voir supra.

Bilan 2014 : Des contacts ont été pris en 2014 auprès d'un certain nombre de collectivités territoriales pour qu'elles s'engagent dans la Charte Natura 2000. Deux d'entre elles ont concrétisé leur engagement au travers de la signature de la Charte Natura 2000 du site.

Nombre de jours imputé sur l'animation : 3j

Bilan de la première tranche d'animation : Cette action fait l'objet d'engagements et de préconisations dans le cadre de la Charte Natura 2000 du site. Pour l'heure, aucun acteur du site ne s'est engagé dans cette démarche.			
Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de contacts (Charte)	15	5	33%
Nombre de signataires (Charte)	15	2	-
Surface contractualisée (Charte)	-	-	

Perspectives : Une animation territoriale plus ample devra être menée sur le site lors de la prochaine phase d'animation.

GH19	Structurer les lisières forestières	Priorité 2	Contrat Natura 2000
-------------	--	-------------------	----------------------------

L'objectif est d'étagger les lisières extérieures (strate herbacée, arbustive et arborée) des parcelles boisées (sur une largeur maximale de 10 mètres). Cette structuration est favorable à la production d'insectes et aux déplacements des espèces présentes (en particulier les espèces de Rhinolophidés).

Bilan de la première tranche d'animation : Cette action n'a pas été mise en œuvre			
Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Surface contractualisée			
Descriptif initial des parcelles et descriptif de clôture	2	-	

Perspectives : Un contact a été pris avec le Conseil Général de Gironde pour voir comment il serait possible d'aborder cette question autour de l'entretien des haies de bord de route.

GH20	Ouvrir des parcelles de vignes abandonnées et les gérer par pâturage	Priorité 2	Contrat Natura 2000
-------------	---	-------------------	----------------------------

L'objectif est d'ouvrir les parcelles de vignes abandonnées afin de recréer des milieux ouverts favorables à la chasse des espèces présentes et de réaliser un entretien par pâturage. De plus, cette action répond à une problématique agricole, permettant d'éliminer des parcelles de vignes abandonnées, source potentielle de ravageurs pour les vignes adjacentes. Une partie de la parcelle restera en friche. Malgré tout, il faudra veiller à mener une étude de l'utilisation de ces zones par les chiroptères (prévue dans l'action GH18). Cette action pourra donc être revue en fonction des avancées des connaissances sur l'utilisation des friches par les chiroptères.

Bilan de la première tranche d'animation : Cette action n'a pas trouvé de contractant			
Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Surface contractualisée	4,5 ha	-	
Descriptif simplifié des parcelles concernées, en première et en dernière année du contrat	2	-	

Perspectives : L'absence de troupeau sur le site ou à proximité ne facilite pas la mise en œuvre de cette action.

GH21	Ouverture des vignes abandonnées et entretien par fauche	Priorité 2	Contrat Natura 2000
-------------	---	-------------------	----------------------------

L'objectif est d'ouvrir les parcelles de vignes abandonnées afin de recréer des milieux ouverts favorables à la chasse des espèces présentes et de réaliser un entretien par fauche. De plus, cette action répond à une problématique agricole, permettant d'éliminer des parcelles de vignes abandonnées, source potentielle de ravageurs pour les vignes adjacentes. Une partie de la parcelle restera en friche. Malgré tout, il faudra veiller à mener une étude de l'utilisation de ces zones par les chiroptères (prévue dans l'action GH18). Cette action pourra donc être revue en fonction des avancées des connaissances sur l'utilisation des friches par les chiroptères.

***Bilan 2014 :** le CEN Aquitaine a finalisé le contrat de réouverture d'une vigne abandonnée et entretien par la fauche portant sur une surface de 1,43 ha. Après quatre années d'action de renaturation et d'entretien sur le site, les parcelles ont retrouvé un faciès de prairie mésophile ponctuée d'arbres fruitiers. Quelques pieds d'orchidées ont été observés çà et là sur le site. Le site est encadré par une haie améliorant à terme la connectivité du site avec le réseau de déplacement.*

Nombre de jours imputé sur l'animation : 2j

Bilan de la première tranche d'animation : Cette action s'est concrétisée par un contrat sur une surface de 1,43 ha.			
Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Surface contractualisée	4,5 ha	1,43 ha	36%
Descriptif simplifié des parcelles concernées, en première et en dernière année du contrat	2	2	100%

Perspectives : Il convient maintenant de se poser la question du devenir de la parcelle. L'entretien par la fauche reste un moyen mécanique bien moins intéressant que le pastoralisme.

GH22	Ouvrir des parcelles embroussaillées	Priorité 1	MAET
Bilan de la première tranche d'animation : Cette action n'a pas été développée durant la première phase de l'animation.			
Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de contacts (MAET)	15	54	
Nombre de signataires (MAET)			
Surface contractualisée			

GH23	Gérer les haies	Priorité 1	MAET
Bilan de la première tranche d'animation : Cette action n'a pas été développée durant la première phase de l'animation.			
Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de contacts (MAET)			
Nombre de signataires (MAET)			
Surface contractualisée			

GH24	Gérer les arbres isolés	Priorité 1	MAET
Bilan de la première tranche d'animation : Cette action n'a pas été développée durant la première phase de l'animation.			
Indicateur de réalisation :		Prévu	Réalisation
Nombre de contacts (MAET)			
Nombre de signataires (MAET)			
Surface contractualisée			

GH25	Plantation ou renforcement des haies existantes et entretien	Priorité 1	Contrat Natura 2000
-------------	---	-------------------	----------------------------

L'objectif premier est de restaurer des routes de vol (haies ou bosquets) permettant aux espèces présentes de se déplacer vers leurs territoires de chasse respectifs. Ainsi, tout le territoire est éligible mais la priorité devra être donnée à une zone corridor au Nord de la carrière de Meyney, constituée de vignes, où la reconstitution de haies adaptées serait intéressante. Cette action permettra également d'améliorer de manière générale les territoires de chasse pour les chauves-souris présentes.

Bilan de la première tranche d'animation : La recherche de zone pouvant accueillir une haie et d'exploitants intéressés a été entreprise (tache parfois difficile en zone viticole). Un propriétaire a souhaité s'engager dans la démarche. La possibilité de la réalisation de la plantation a été étudiée sur le terrain (rencontre avec le propriétaire et l'association « arbres et paysages 33 »). Malheureusement, cette action n'étant pas éligible à un contrat Natura 2000 (la parcelle étant « agricole »), d'autres sources de financement ont dû être recherchées. Ainsi, l'action a pu être réalisée grâce à des aides de la Région Aquitaine, du Département de la Gironde, de l'association française « Arbres et haies champêtres » et de la Cave des producteurs de Lugon. Au final, ce sont 250 m de haie qui ont été plantés avec des essences locales. La haie a été plantée hors site Natura 2000 mais à une distance très faible des carrières et dans une zone favorable à cette implantation (zone de potentiel corridor vers des terrains de chasse favorables, en continuité avec des surfaces boisées et d'autres en eau). Une première localisation (dans le site) n'a pu être retenue pour cause de présence d'une canalisation.

Notons de plus que lors de la participation aux réunions de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Villegouge (voir « O41 Mettre en place de la sensibilisation *ex situ* » du présent bilan), il a été mis en avant la nécessité d'intégrer dans le futur PLU des moyens de préserver les haies, bosquets et autres éléments constituant des routes de vols et des terrains de chasse privilégiés pour les chauves-souris.

Indicateur de réalisation :		Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Linéaire contractualisé		2050 ml	250 m	12%

Résultats : Après avoir subi l'assaut en première année de plantation d'un hiver particulièrement tardif et rigoureux et en deuxième année du grand gibier, les haies plantées en début de tranche d'animation se portent bien.

Perspectives : 800 ml de haies sont encore à implanter sur le site. Cette action doit se poursuivre lors de la deuxième tranche d'animation. Elle pourra être ciblée sur les secteurs particulièrement pauvres en linéaire de haie ou pour reconnecter des milieux favorables entre eux.

Par ailleurs, des contacts ont été pris avec le Département de Gironde pour permettre une meilleure prise en compte des chauves-souris dans le traitement des infrastructures routières pour limiter les risques de collisions.

GH26	Limiter les coupes de parcelles boisées	Priorité 2	Charte Natura 2000
------	---	------------	--------------------

Cette action vise à limiter ou adapter les coupes sur les parcelles boisées pour garantir les corridors de déplacement des chauves-souris.

Bilan de la première tranche d'animation : Cette action a fait l'objet d'une fiche de recommandation dans le cadre de la rédaction de la charte Natura 2000. Cependant, durant la première phase d'animation du site Natura 2000 du site, aucun propriétaire ne s'est engagé dans cette voie.			
Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de contacts (Charte)			
Nombre de signataires (Charte)			
Surface contractualisée			

III. Suivi de l'état de conservation

SE1	Suivre les populations de chiroptères des carrières	Priorité 1	Hors contrat
------------	--	-------------------	---------------------

L'objectif est d'évaluer la dynamique de population, notamment le taux de mise-bas (en lien avec les actions de gestion réalisées parallèlement) et connaître les fluctuations annuelles des effectifs.

Bilan de la première tranche d'animation : Le suivi des populations de chauves-souris sur le site prend la forme de plusieurs actions : le suivi des colonies de mise-bas et le suivi des colonies d'hibernation.

- **Suivi des colonies de mise-bas :** Le comptage annuel de la colonie de minioptère de Schreibers sur la carrière de Meyney a été entrepris tout au long de l'animation.
- **Suivi des colonies d'hibernation :** comme pour la mise-bas, les colonies d'hibernation sont suivies régulièrement et permettent de visualiser les variations interannuelles d'effectifs.

Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de visites	12	8	66%

Résultats : Les effectifs restent stables pour le grand rhinolophe et le murin à oreilles échancrées sur la carrière de « saute qui peut ». Néanmoins, les effectifs des grands/petits murins fluctuent en fonction de la période d'hibernation et des années. Les variations observées sont dépendantes de la date de prospection (entre décembre, janvier ou février) et d'autres paramètres discutés ci-dessous. La variation d'effectifs entre deux comptages au gîte est due à la dynamique naturelle de la

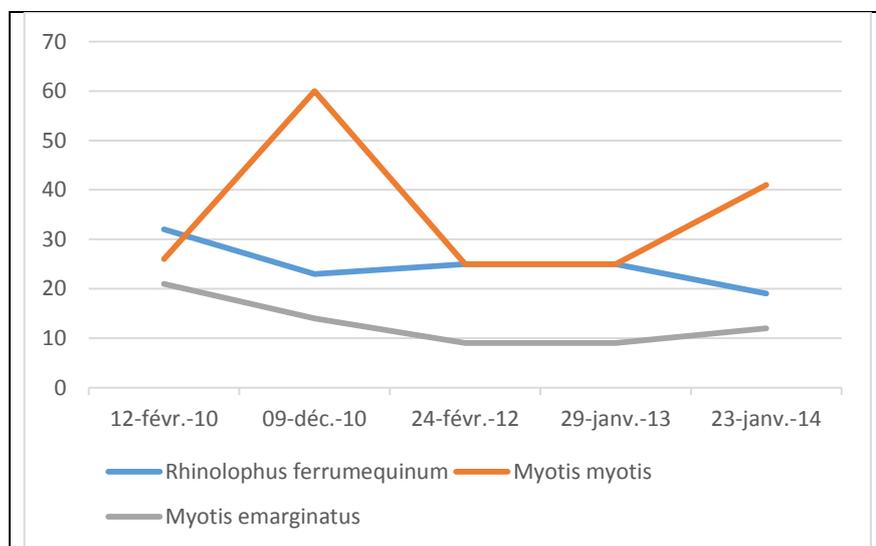


Figure 24 : Evolution des effectifs observés en hibernation des principales espèces présentes dans la carrière de « Saute Qui Peut » entre 2010 et 2014.

population (natalité, mortalité) mais aussi aux mouvements de colonisation (arrivée et départ de la colonie). Les conditions climatiques (températures et humidité) font varier également les effectifs des populations.

Les déplacements d'individus entre plusieurs sites peuvent masquer la véritable variation de population. Il reste donc préférable de pratiquer les comptages sur un réseau de gîtes. Le réseau des carrières sur les communes de Villegouge et de Saint-Germain-La-Rivière offre de nombreux sites aux chiroptères. Cet hiver les carrières de « Brun » et de « Pasquette » ont été

prospectées. De plus, deux nouvelles carrières ont été prospectées pendant l'hibernation sur la commune de Saint-Germain-la-rivière et viennent compléter l'inventaire du réseau souterrain. Cependant l'intérêt de ces deux sites reste moindre en termes de diversité en espèces et du nombre d'individus. Ces sites hébergent quelques individus notamment de petit rhinolophe. Ces carrières sont peu profondes et servent de cave ou de stockage pour du matériel ou des déchets.

	23 janvier 2014				Tableau IV : Résultats des comptages durant l'année 2014 sur le réseau de gîte
	Pasquette	Brun	Carrière N°1	Carrière N°2	
Rhinolophus ferrumequinum	12	1			
Rhinolophus hipposideros	35	6	9	9	
Myotis myotis	14			3	
Miniopterus schreibersii	2				
Myotis daubentonii	2			1	
Myotis emarginatus		2			

Le comptage de la colonie de minioptère de schreibers sur la carrière de Meyney le 31/07/13 n'a pas permis une estimation de la population suite à un envol massif des chiroptères. Cependant, aucune mortalité n'a été remarquée ni d'évènements ponctuels nouveaux (dérangement occasionné, pollution...).

Tableau V : Evolution des effectifs au sein de la carrière de Meyney depuis 2008				
Meyney	2008	2010	2011	2013
Myotis myotis	1000			
Miniopterus schreibersii	3500	2000 (juvéniles)	1100 (juvéniles)	envol massif



Figure 25 : Colonie de mise-bas de Petit/Grand murin carrières de Meyney (Villegouge)- Benoit Duhaze- Cen Aquitaine

A ce jour, il n'existe pas de protocole unique pour le suivi des populations au gîte (comptage en sortie de gîte ou à l'intérieur, photos...). Ce qui se traduit par une grande variabilité et une sous exploitation des données. Il conviendrait d'étudier un protocole de suivi homogène et adapté au contexte du site.

Perspectives : Ces suivis permettent de mettre en évidence des grandes variations d'effectifs, ils sont nécessaires pour appréhender l'état de conservation des populations sur le site.

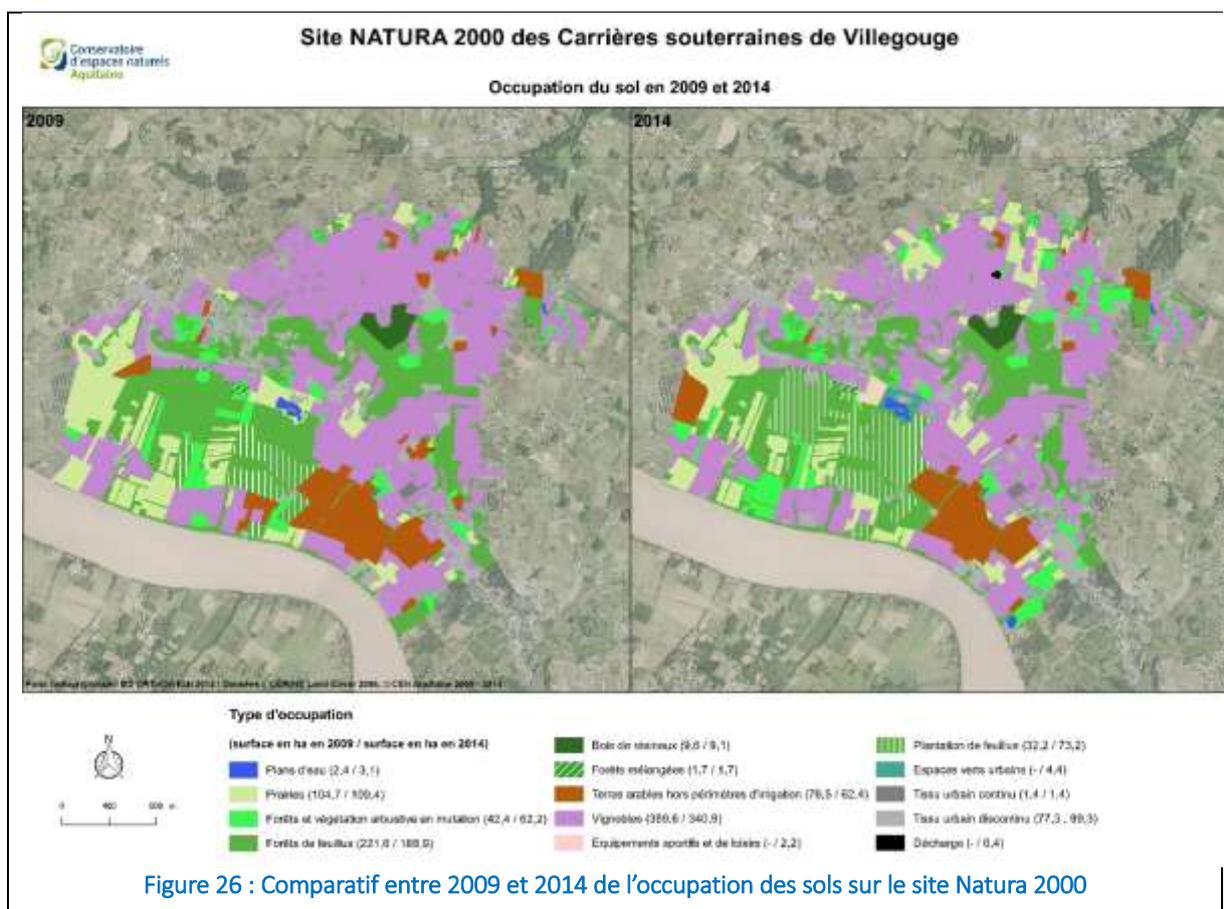
SE2	Suivre les conditions hygrométriques et thermiques à l'intérieur et à l'extérieur des gites	Priorité 3	Hors contrat
------------	--	-------------------	---------------------

Bilan de la première tranche d'animation : Cette action n'a pas été développée durant la première phase de l'animation.

SE3	Suivre l'évolution des habitats d'espèces sur le site	Priorité 1	Hors contrat
------------	--	-------------------	---------------------

Il s'agit de déterminer avec précision sur le terrain la surface des différents habitats considérés comme favorables ou potentiels pour le murin de grande taille, le minioptère de Schreibers et le petit rhinolophe. Dans un premier temps, ce suivi se fait par comparaison des cartographies d'occupation des sols.

Bilan 2014 : La mise à jour a été entreprise cette année. L'ensemble du site a été couvert pour vérifier le changement d'affectation des sols.



La majeure partie des évolutions est due à des ajustements du contour cartographique des éléments. C'est notamment le cas des plans d'eau, des prairies, des boisements de résineux ; ou bien à des ajustements de catégories d'affectation qui concernent les équipements sportifs, les espaces verts et une décharge.

Cette dernière catégorie est cependant problématique puisque c'est un dépôt sauvage qui perdure depuis de nombreuses années et qui s'autoalimente. La solution qui a été adoptée jusque-là, consistait à régaler les déchets et les recouvrir de terre. Cette méthode met aujourd'hui en cause l'état de conservation de la carrière de Meyney puisque le site de dépôt se trouve justement sur un des accès de cette carrière. Dans ces conditions, l'apport continu de terre risque à terme de condamner cet accès et de remettre en cause la ventilation du site et donc sa stabilité.

Pour les autres catégories, il ressort un engouement pour la transformation d'espaces en peupleraies, ainsi qu'un désintéressement pour certaines parcelles qui à terme s'embroussaillent.

Tableau VI : Evolution des surfaces des différentes catégories entre 2009 et 2014

Milieux	Evolution
Plan d'eau	+29%
Prairies	+4%
Fouillé	+46%
Feuillus	-14%
Résineux	-0.5%
Forêts mixtes	0%
Terres arables	-18%
Vignobles	-12%
Equipements sportifs	Nouvelle attribution
Plantation	+227%
Espaces verts urbains	Nouvelle attribution
Tissu urbain	+28%
Décharge	Nouvelle attribution

Nombre de jours imputé sur l'animation : 5j

Bilan de la première tranche d'animation : Cette action est menée par comparaison entre la cartographie des habitats naturels à l'époque de la réalisation du DOCOB (2010-2011) et de celle réalisée en 2014.

Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de mise à jour	1	1	100%

Perspectives : L'évolution des habitats naturels et des habitats d'espèces devra faire l'objet d'une nouvelle mise à jour d'ici la fin de la deuxième tranche d'animation. Cette mise à jour sera intéressante pour voir les avancées des PLU dans la conservation des haies et des milieux présents sur le site.

IV. Valorisation et sensibilisation

VA1	Mise en place de la sensibilisation	Priorité 1	Hors contrat
------------	--	-------------------	---------------------

La sensibilisation sur le site prend une triple dimension : une sensibilisation grand public, une communication auprès des socio-professionnels et une sensibilisation des scolaires.

Bilan 2014 : En 2013, nous avons été contactés par une classe de CM1/CM2 de l'école primaire de Saint-Germain-la-Rivière. Le temps de définir les objectifs et le contenu avec l'institutrice de la classe, cette action a abouti en janvier 2014. Cette sensibilisation a été programmée sur une demi-journée de classe. Elle a été déclinée autour d'une présentation générale des chauves-souris et de la spécificité du site de Villegouge dans la conservation de ces espèces. Cette sensibilisation a bien été accueillie par l'ensemble de la classe, il est proposé de reconduire l'action les prochaines années.

Les points de divulgation de la plaquette de présentation du site ont été augmentés par deux nouveaux sites. Près de 500 plaquettes sont actuellement à disposition de la population.

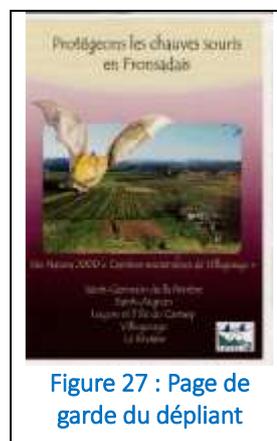


Figure 27 : Page de garde du dépliant

Nombre de jours imputés sur l'animation : 4j

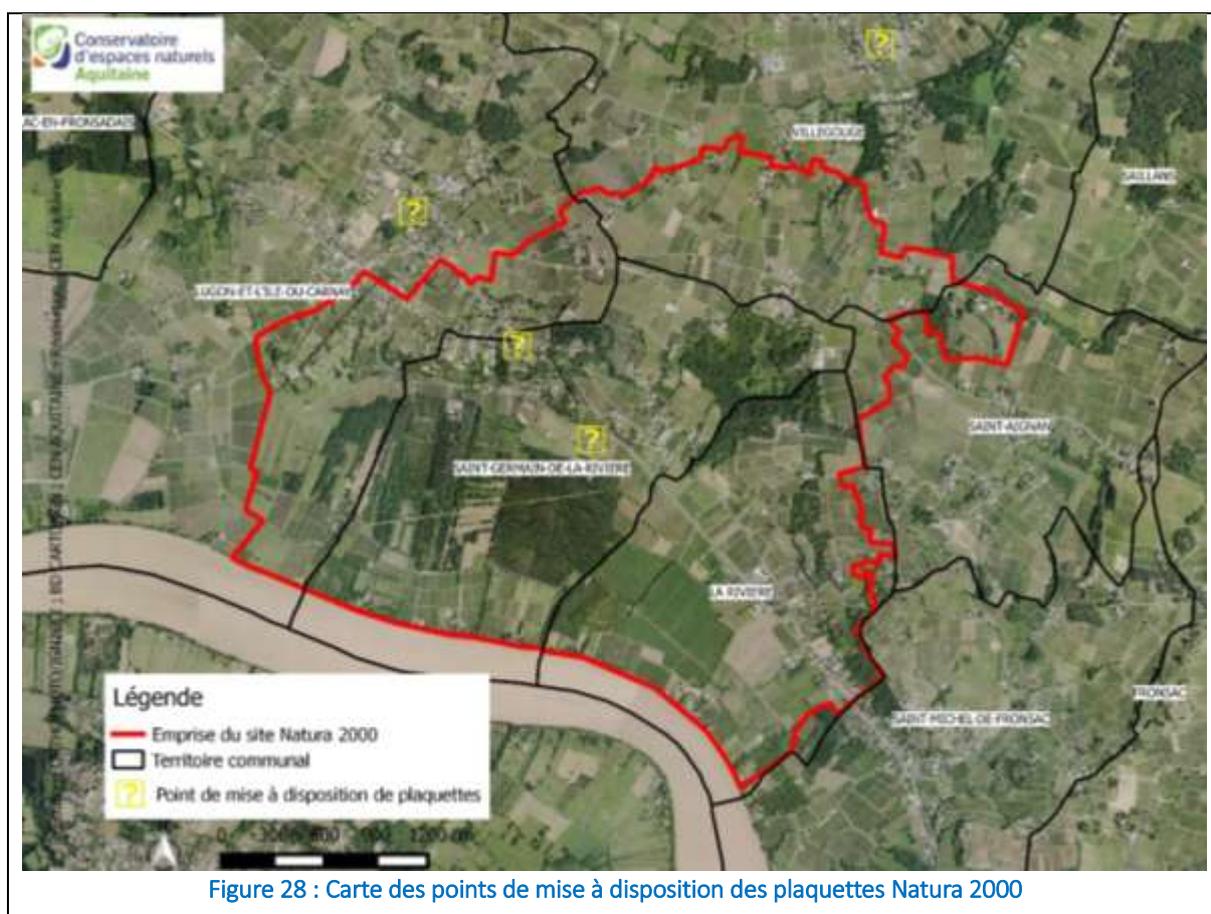


Figure 28 : Carte des points de mise à disposition des plaquettes Natura 2000

Bilan de la première tranche d'animation : Au cours de ces 4 années d'animation, l'animateur a essayé de sensibiliser au travers des différents supports de communication possibles.

- **Article pour les bulletins communaux :** La proposition a été faite aux 5 communes concernées par le site de rédiger un article pour leur bulletin municipal. En lien avec les mairies de Villegouge et de la Rivière des articles ont été rédigés afin de présenter la démarche et les possibilités d'action auprès de la population.
- **Création d'un dépliant :** 1 dépliant a été réalisé afin de présenter l'enjeu et le site. Il a été mis à disposition sur plusieurs lieux de passage et d'échange : à la Maison du Pays Fronsadais, qui héberge le Syndicat d'initiative, à la Mairie de Saint-Germain-La-Rivière, à la Mairie de Villegouge et à la Mairie de Lugon et l'Île Carney.
- **Création d'un site internet dédié :** il présente le site, la démarche et les documents liés (contrat, animation...).
- **Participation aux portes ouvertes « Fronsac » :** Sur ce territoire viticole, la collaboration avec les acteurs de ce secteur d'activité est indispensable. La Cave des coopérateurs de Lugon constitue un relais essentiel. De multiples échanges ont été organisés, lesquels se sont concrétisés par diverses actions notamment à l'occasion des portes ouvertes « Fronsac ». Une exposition sur les chauves-souris ainsi que des dépliants d'information ont été disposés au sein de la cave. En parallèle, différentes activités ont été réalisées.
- **Article de presse :** Suite aux journées portes ouvertes « Fronsac », des échanges ont eu lieu avec le correspondant local du journal « Sud-Ouest ». Ainsi, un article a pu paraître sur la thématique de la plantation de haie et la démarche Natura 2000 en général. Un autre article sur le même thème est paru dans la revue « Espaces Naturels » de Janvier 2012, n° 37.
- **Animation scolaire :** La rencontre d'un des instituteurs de l'école primaire de St Germain La rivière (classe de CM1 et CM2) et divers échanges ont permis d'envisager une collaboration permettant de sensibiliser les enfants aux chauves-souris (leur patrimoine naturel local) dans le cadre d'un projet éducatif.

Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de session de sensibilisations organisées	10	5	50%
Nombre d'article dans les bulletins municipaux	5	2	40%
Nombre de point de diffusion du dépliant	5	3	60%
Nombre de dépliants diffusés	500	400	80%
Nombre de visiteurs sur la page internet	-	-	-
Nombre de participation à des manifestations		1	-
Nombre d'article de presse	5	2	40%
Nombre d'animations scolaires	5	1	20%

Perspectives : Toutes les actions de sensibilisation devront être poursuivies durant la deuxième tranche d'animation.

V. Animer l'application du DOCOB

AN1	Appropriation du DOCOB	Priorité 1	Animation
------------	-------------------------------	-------------------	------------------

Il s'agit dans cette action d'analyser le DOCOB et les mesures proposées.

Bilan 2014 : La réalisation du bilan de la première tranche d'animation (Cf. action AN14) a permis de mettre en évidence les actions entreprises et celles qui restent à être menées. Parallèlement, les aspects techniques des actions à mener et les niveaux de priorité de ces actions ont été revus pour coller aux besoins en matière de conservation des populations de chauves-souris sur le site et pour entrer dans les enveloppes financières contraintes de l'Etat sur ces missions d'animation des sites Natura 2000.

Nombre de jours imputé à l'animation : mutualisation

AN2	Identification des ayants –droits sur le site	Priorité 1	Animation
------------	--	-------------------	------------------

Il s'agit d'identifier les propriétaires des carrières et les ayants-droits sur les habitats d'espèces. Cette action préparatoire permettra de cibler plus précisément les personnes à démarcher.

Bilan de la première tranche d'animation : Une mise à jour des propriétaires a été entreprise en 2012.			
Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Base de données des propriétaires	Réalisation	OUI	100%
Cartographie cadastrale	Réalisation	OUI	100%

Résultats : Les résultats des recherches des propriétaires sur le site portent à 5 527 parcelles qui se répartissent entre 641 propriétaires. Le tableau ci-contre fait état de la répartition des parcelles par communes.

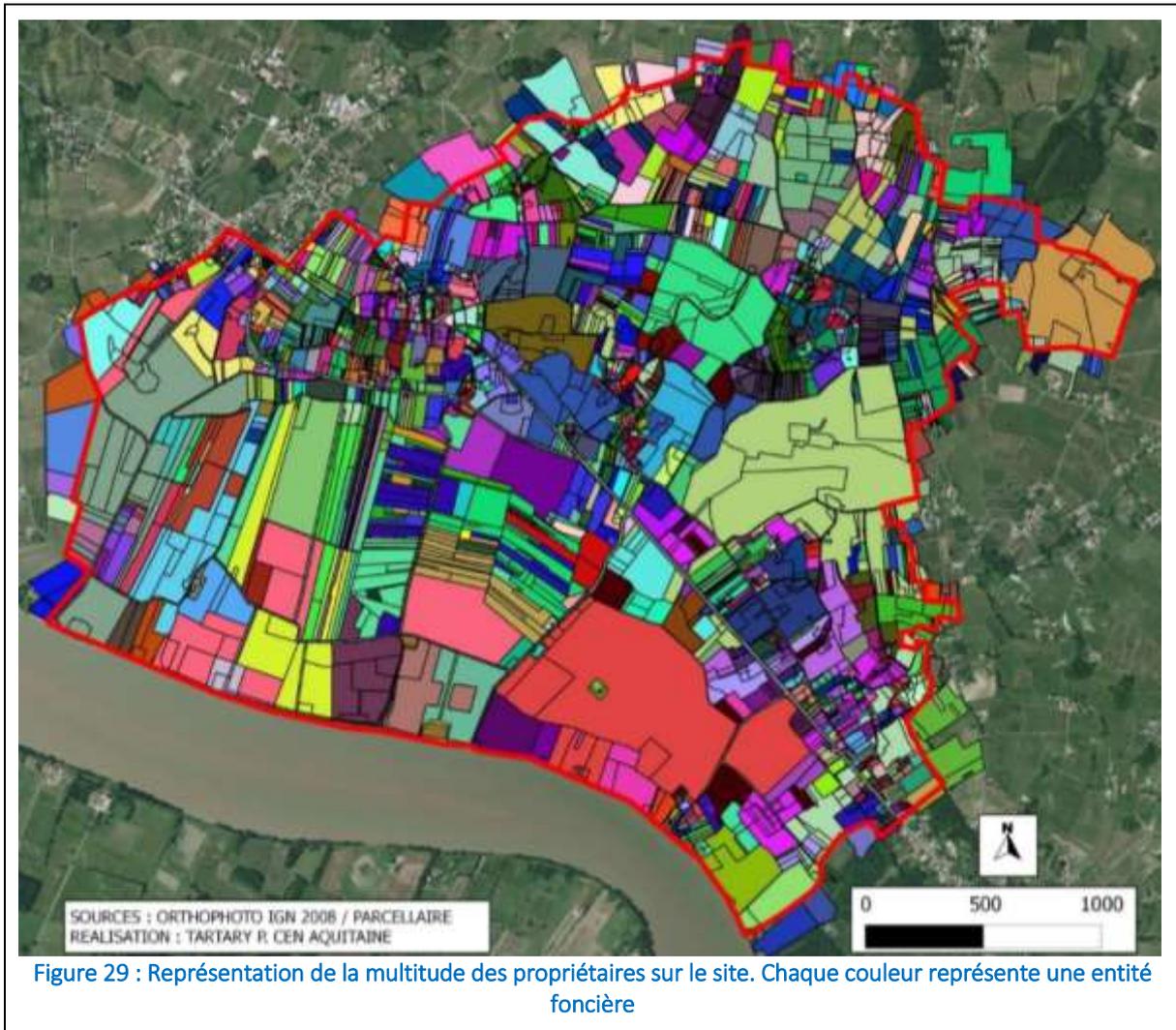
Le nombre de parcelles sur le site montre une multitude de propriété, qui rapportée à la

taille du site donne un rapport de surface moyen très faible (1/10 ha), morcelant ainsi le territoire. Ce morcellement est amplifié par la présence de près de 650 propriétaires.

Cette organisation du territoire est probablement due à la présence d'un vignoble. En effet, sur les secteurs viticoles, les parcelles sont souvent de petite taille et la particularité de ce site, fait que les exploitations ne sont pas très grosses, ce qui multiplie les propriétaires.

Commune	Parcelles	Propriétaires
Lugon-et-l'Île-du-Carnay	1152	246
Villegouge	826	105
Saint Michel de Fronsac	11	4
Saint Germain de la Rivière	1985	263
Saint Aignan	213	30
La Rivière	1337	179
TOTAL	5527	641

Tableau VII : Répartition des parcelles et des propriétaires par communes au sein du site Natura 2000.



Perspectives : Cette action de connaissance doit être réalisée au moins une fois durant la tranche d’animation à venir pour permettre la sensibilisation des propriétaires à la démarche Natura 2000.

AN3	Information et communication sur les mesures de gestion	Priorité 1	Animation
------------	--	-------------------	------------------

Cette action a pour objectif d'informer les usagers du site des avancées en matière de conservation des espèces et des habitats naturels.

Bilan 2014 : Une journée d'exposition a été organisée à la salle des fêtes de Saint-Germain-la-Rivière en décembre. Cette manifestation n'a pas rencontré le succès espéré malgré une communication assez large.

Dans le cadre de la sollicitation auprès de la

Fondation Nature et Découverte pour le financement de l'acquisition de la carrière de Saute Qui Peut (Cf. action GH4), l'animateur est intervenu au sein du magasin Nature & Découverte de Mériadeck pour relayer l'action de conservation que mène le CEN sur le site en faveur des chauves-souris. Cette action a permis de sensibiliser un grand nombre de personnes à ces mammifères volants nocturnes.



Figure 30 : Agencement de l'exposition en salle des fêtes de Saint Germain la Rivière

Nombre de jours imputé à l'animation : 2j

Nombre de jours imputé au fonctionnement du CEN : 1,5j

Bilan de la première tranche d'animation : Cf. détail au niveau de l'action VA1			
Indicateur de réalisation :	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de session de sensibilisations organisées	10	5	50%
Nombre d'article dans les bulletins municipaux	5	2	40%
Nombre de point de diffusion du dépliant	5	3	60%
Nombre de dépliants diffusés	500	400	80%
Nombre de visiteurs sur la page internet	-	-	-
Nombre de participation à des manifestations	-	1	-
Nombre d'article de presse	5	2	40%
Nombre d'animations scolaires	5	1	20%

Perspectives : La prochaine tranche d'animation devra relancer et dynamiser cette action pour permettre une meilleure prise en compte du site Natura 2000 dans la mise en œuvre des politiques territoriales et dans la gestion des exploitations agricoles sur le site.

AN4	Identification des besoins financiers	Priorité 1	Animation
------------	--	-------------------	------------------

C'est une action de pilotage budgétaire

Bilan 2014 :

Nombre de jours imputé à l'animation : 1j

Bilan de la première tranche d'animation : L'identification des besoins budgétaires a été réévaluée tous les ans durant cette première tranche d'animation. Cette action était rendue nécessaire par l'ajustement des priorités d'actions.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de mise à jour du budget	3	3	100%

AN5	Montage du PAE	Priorité 1	Animation
------------	-----------------------	-------------------	------------------

Le PAE (Projet Agro-Environnemental) est l'outil permettant d'ouvrir à la contractualisation les contrats MAEt déclinés au niveau local. Il définit à la fois le territoire de mise en œuvre des MAEt et les cahiers des charges de ces mesures.

Bilan 2014 : L'année 2015 sera marquée par la mise en œuvre d'un nouveau programme de la Politique Agricole Commune. A ce titre, les mesures agro-environnementales territoriales actuelles vont être revues pour intégrer la dimension climatique des engagements. Ainsi, la grande majorité des MAEt sont maintenues mais de petites évolutions sont apparues aux niveaux des montants d'indemnisation et de quelques adaptations techniques. Ainsi, les MAEt deviennent à compter de 2015, des MAEc. En prévision de ces changements et pour garantir la continuité des engagements en cours sur le site, l'animateur a engagé une réflexion sur le sujet en partenariat avec la DDTM de Gironde, la Chambre d'Agriculture de Gironde et les exploitants actuellement engagés dans la démarche.

Nombre de jours imputé à l'animation : 2j

Bilan de la première tranche d'animation : Le site fait l'objet d'un PAE depuis 2011, il a été étendu en 2012 pour prendre en compte des territoires à enjeux agricoles et environnementaux. Depuis cette date, le PAE sur le site est reconduit en l'état. 2015 verra la mise en œuvre de nouvelles MAE et donc d'un nouveau PAE pour le site.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de PAE déposés	4	4	100%

Perspectives : La prochaine tranche d'animation devra se pencher sur la constitution d'un nouveau PAE. Une réflexion sera menée autour de la prise en compte des territoires de chasse des chauves-souris et la volonté des exploitants à s'engager dans la démarche de contractualisation.

AN6	Prise de contact avec les ayants-droits	Priorité 1	Animation
------------	--	-------------------	------------------

Bilan 2014 : Plusieurs tentatives de prise de contact ont été menées auprès de la cave coopérative viticole de Lugon pour relancer le partenariat engagé en 2011 et 2012, puis abandonné à la suite d'un changement politique à la tête de la cave. A ce jour, aucune rencontre n'a pu être programmée.

Nombre de jours imputé sur l'animation : 3j

Bilan de la première tranche d'animation : 2 rencontres avec les exploitants ont été engagées durant la première phase d'animation pour 54 propriétaires contactés. Ces rencontres ont débouchées sur la signature de 2 contrats MAEt.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre d'ayants-droits contactés	15	54	

Perspectives : La volonté développait dans le cadre de la première tranche d'animation de passer par la cave coopérative de Lugon ne semble plus d'actualité, malgré le gain d'efficacité que cela peut représenter en terme de démultiplication de l'information. Il sera nécessaire pour la prochaine tranche d'animation de se poser la question du vecteur de communication qui pourrait être utilisé entre la représentation collective au travers de l'union syndicale des vins du Fronsadais ou bien au travers de la Chambre d'Agriculture pour un ciblage plus individuel.

AN7	Rencontre avec les propriétaires	Priorité 1	Animation
------------	---	-------------------	------------------

Bilan 2014 : Malgré les nombreux supports de communication que développe l'animateur (Cf. actions AN3 et VA1), peu de propriétaires se sentent vraiment concernés. Nous constatons par ailleurs qu'il résulte très peu de renouvellement au sein des propriétaires particulièrement ouverts à la démarche.

Nombre de jours imputé à l'animation : mutualisé

Bilan de la première tranche d'animation : 3 rencontres avec les propriétaires ont été engagées durant la première phase d'animation pour 19 propriétaires contactés. Ces rencontres ont débouché sur la signature de 3 contrats Natura 2000.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de rencontres organisées	4	3	75%

AN8	Diagnostic de parcelles	Priorité 1	Animation
Bilan de la première tranche d'animation : Les diagnostics de parcelles sont réalisés en amont de la tenue des contrats et au moment du bilan de ces derniers lors de la remise des travaux. Ainsi, chaque contrat dispose de 2 diagnostics.			
Indicateur de réalisation		Prévu	Réalisation
Nombre de bilans d'évaluation (2 par contrat)		10	10
			Taux de réalisation
			100%

AN9	Proposition de contrats	Priorité 1	Animation
Bilan de la première tranche d'animation : Cf. actions AN6 et AN7			
Indicateur de réalisation		Prévu	Réalisation
Nombre de contacts entrepris		30	53

AN10	Aide au montage de dossier	Priorité 1	Animation
Bilan de la première tranche d'animation : Cette action a été mobilisée pour l'ensemble des 5 contrats mis en œuvre sur le site, soit au travers de l'assistance auprès des montages de dossier MAEt, soit au travers de l'assistance auprès des contractants de Contrats Natura 2000.			
Indicateur de réalisation		Prévu	Réalisation
Nombre d'assistance à montage de dossier		5	5

AN11	Suivi de l'instruction	Priorité 1	Animation
Bilan de la première tranche d'animation : Cette action a été mobilisée pour l'ensemble des 5 contrats mis en œuvre sur le site, soit au travers de l'assistance auprès des montages de dossier MAEt, soit au travers de l'assistance auprès des contractants de Contrats Natura 2000.			
Indicateur de réalisation		Prévu	Réalisation
Nombre de suivi de l'instruction		5	5

AN12	Aide à la mise en œuvre technique des mesures	Priorité 1	Animation
Bilan de la première tranche d'animation : Cette action a été mobilisée pour l'ensemble des 5 contrats mis en œuvre sur le site, soit au travers de l'assistance auprès des montages de dossier MAEt, soit au travers de l'assistance auprès des contractants de Contrats Natura 2000.			
Indicateur de réalisation		Prévu	Réalisation
Nombre d'aide à la mise en œuvre technique des mesures		5	5

AN13	Suivi de la consommation financière et consolidation des besoins	Priorité 1	Animation
Bilan de la première tranche d'animation : Cette action a été mobilisée pour l'ensemble des 5 contrats mis en œuvre sur le site, soit au travers de l'assistance auprès des montages de dossier MAEt, soit au travers de l'assistance auprès des contractants de Contrats Natura 2000.			
Indicateur de réalisation		Prévu	Réalisation
Nombre d'assistance à montage de dossier		5	5

AN14	Ingénierie financière	Priorité 1	Animation
-------------	------------------------------	-------------------	------------------

Bilan 2014 : Dans le but de préparer la prochaine tranche d'animation, les services de l'Etat ont demandé à l'animateur de fournir des pistes de réflexions sur les actions à développer pour les 3 prochaines années. Ce document a été l'occasion de revoir les priorités du site et d'entreprendre des aménagements sur les actions prescrites dans le DOCOB. C'est aussi dans ce cadre que l'animateur a entrepris un rapprochement avec le GCA, dans l'optique d'intégrer officiellement les suivis de cette structure particulièrement investie sur le site et d'alléger la charge salariale dans la future programmation en gardant le même niveau de service sur le site.

Nombre de jours imputé sur l'animation : 9 j

Nombre de jours bénévoles (GCA) : 1j

AN15	Elaboration du cahier des charges techniques	Priorité 1	Animation
Bilan de la première tranche d'animation : 12 cahiers des charges MAEt et 3 cahiers des charges de contrat Natura 2000 ont été rédigés durant cette première tranche d'animation.			
Indicateur de réalisation		Prévu	Réalisation
Nombre de cahiers des charges techniques élaborés		15	15

AN16	Conduite d'opération	Priorité 1	Animation
Bilan de la première tranche d'animation : Cette action a été mobilisée pour l'ensemble des 5 contrats mis en œuvre sur le site, soit au travers de l'assistance auprès des montages de dossier MAEt, soit au travers de l'assistance auprès des contractants de Contrats Natura 2000.			
Indicateur de réalisation		Prévu	Réalisation
Nombre de conduite d'opération		5	5

AN17	Intégrer l'enjeu chiroptère dans les documents de planification	Priorité 1	Animation
Bilan de la première tranche d'animation : Cette action s'est déclinée en 3 sous-volets :			
<ul style="list-style-type: none"> • dans le DOCOB Natura 2000 du site de la vallée de la Saye et du Meudon : Le site Natura 2000 de la Saye et du Meudon se trouve à proximité du site des Carrières souterraines de Villegouge. Cette proximité fait qu'il y a des interactions entre les deux sites, notamment au niveau de la fonctionnalité des deux territoires pour les chauves-souris. Il est vraisemblable que certaines espèces, se reproduisant sur Villegouge, vont chasser sur le réseau hydrographique de la Saye, plus exceptionnellement du Meudon (au vu de sa distance). Le bon état de conservation des habitats de l'un conduirait à garantir en partie le bon état de conservation des populations de chauves-souris de l'autre, ou plus encore, le bon état de conservation des populations reproductrices sur l'un de ces sites, conduirait au maintien du bon état de conservation des populations hibernantes de l'autre site. Les relations étroites entre ces deux sites montrent les interactions entre les gîtes et entre les gîtes et les zones de chasse, et au-delà de cela la nécessité de garantir des corridors entre ces sites. C'est tout là l'intérêt du RESEAU NATURA 2000 et de sa prise en compte dans les documents de planification supra-communaux. Cette position a été réaffirmée lors du Comité de Pilotage final du site Natura 2000 de la Vallée de la Saye et du Meudon, le 18 décembre 2013 en la mairie de Galgon. 			

- dans le Plan Local d'Urbanisme de Villegouge : l'animateur est régulièrement sollicité par la mairie de Villegouge pour siéger lors des commissions de concertation autour du projet de Plan Local d'Urbanisme. A cette occasion, le CEN Aquitaine délivre des avis et des préconisations pour que le futur PLU soit en conformité avec les objectifs et les prescriptions du DOCOB. L'animateur a réaffirmé, lors du comité de concertation sur ce document, que les entrées de carrières devaient faire l'objet d'un zonage particulier pour garantir le maintien des accès pour les chauves-souris et préserver l'environnement naturel de celles-ci. Par ailleurs, des informations et des préconisations ont été transmises au bureau d'étude écologique en charge de ce dossier. Nos propos ont aussi porté sur la nécessité de matérialiser d'une façon ou d'une autre, les corridors de déplacement des espèces, ainsi que la restauration d'une trame naturelle entre les différentes zones forestières.
- dans le Schéma de Cohérence Territorial du Libournais : l'animateur a été sollicité par le Syndicat Mixte du Pays du Libournais, rédacteur du SCOT, pour participer à la concertation autour de l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). A cette occasion, le CEN Aquitaine a porté à connaissance les enjeux du site, pour qu'ils soient convenablement intégrés dans les objectifs et les prescriptions de ce document d'urbanisme.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Dossier de planification suivi	3	3	100%

AN19	Bilan et évaluation des actions et des contrats	Priorité 1	Animation
-------------	--	-------------------	------------------

Bilan 2014 :

Nombre de jours imputé sur l'animation : 9 j

Bilan de la première tranche d'animation : Tous les ans, un rapport d'activité des actions entreprises durant l'année écoulée a été transmis aux membres du comité de pilotage. Ces rapports sont également sur le site internet dédié à Natura 2000 du site.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Bilan annuel réalisé	4	4	100%

AN20	Préparation et animation du comité de pilotage	Priorité 1	Animation
-------------	---	-------------------	------------------

Bilan 2014 : Un comité de pilotage a été réuni début 2015 pour présenter le rapport d'activité 2014 et surtout pour faire le bilan de la première tranche d'animation du site

Nombre de jours imputé sur l'animation : 2 j

Bilan de la première tranche d'animation : Tous les ans, à l'exception de 2013, un comité de pilotage a été réuni pour présenter les actions entreprises durant l'année écoulée et envisager le programme d'action de l'année à venir. Les présentations faites lors de ces Comités, ainsi que les comptes rendus, sont disponibles sur le site internet.

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de COPIL organisé	4	4	100%

AN21	Coordination des avis techniques	Priorité 1	Animation
-------------	---	-------------------	------------------

Bilan de la première tranche d'animation : Des avis techniques ont été émis notamment dans le cadre de la procédure d'évaluation des incidences (Cf. ce paragraphe) ; ainsi que dans le cadre des procédures de mise en cohérence des documents d'urbanisme (Cf. action AN17) et de la réalisation du DOCOB sur le site de la vallée de la Saye et du Meudon (Cf. Action AN17).

Indicateur de réalisation	Prévu	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de dossiers bénéficiant d'avis techniques		4	

AN22	Mise à jour du DOCOB	Priorité 1	Animation
-------------	-----------------------------	-------------------	------------------

Perspectives : Les avancées en matière de connaissance sur le site seront intégrées au DOCOB durant la deuxième tranche d'animation. Dans ce cadre, la forme du DOCOB pourra être revue, notamment la partie fiche actions.

AN23	Rédiger les comptes rendus	Priorité 1	Animation
-------------	-----------------------------------	-------------------	------------------

Cf. action AN20

VI. Evaluation des incidences

AN18	Participer à la démarche d'évaluation des incidences	Priorité 1	Animation
-------------	---	-------------------	------------------

La démarche d'évaluation des incidences est devenue plus territorialisée depuis 2012. Ainsi, depuis cette date, l'animateur est en prise directe avec les pétitionnaires et leurs bureaux d'études.

Bilan 2014 : Aucune démarche d'évaluation des incidences n'a été transmise à l'animateur.

Bilan de la première tranche d'animation : Sur le site, une démarche a abouti à la tenue de travaux à la suite d'une intervention de l'animateur Natura 2000 pour émettre des préconisations. Une autre a abouti dans la cadre de l'élaboration du PLU de Villegouge pour laquelle l'animateur du site a fourni toutes ses recommandations aux bureaux d'études et lors des réunions organisées en présence de toutes les organisations publiques associées. Enfin, la dernière concerne une assistance à la démarche d'élaboration du SCOT Libournais, cette action est toujours en cours à l'heure actuelle.

Indicateur de réalisation	Connue sur site	Suivi	Taux de réalisation
Assistance dans le cadre de l'évaluation des incidences	3	3	

VII. Synthèse

Tableau VIII : Etat d'avancement des actions du DOCOB

Objectif de conservation	Objectif opérationnel	Code action	Dénomination	Avancement	
Maintenir et conserver les gîtes à chauves-souris	Assurer la tranquillité et la pérennité des gîtes de mises bas, en particulier espèces de l'annexe II	GH1	Conseiller les propriétaires et aménager si nécessaire	Disposition dans la charte	
		GH2	Création ou maintien d'îlot de vieillissement	Reste à identifier 4,4 ha restant	
		GH3	Informers les usagers de la forêt	Action à développer	
		CT1	Identification de l'utilisation de la carrière de Meyney par les chauves-souris		
		CT2	Identification des gîtes de mise bas du petit rhinolophe		
		CT3	Identification des gîtes arboricoles	Réalisé en partie	
	Assurer la tranquillité et la pérennité des gîtes de mises bas, en particulier espèces de l'annexe II & Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies d'hibernation du petit rhinolophe, du grand rhinolophe et du murin à oreilles échanquées	GH4	Mise en protection des carrières prioritaires	Action à développer sur Meyney	
		CT4	Inventorier les accès, cartographier les galeries et évaluer les risques d'effondrement des carrières prioritaires	Action en cours sur Saute qui peut	
	Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies d'hibernation du petit rhinolophe, du grand rhinolophe et du murin à oreilles échanquées	CT5	Identifier les autres gîtes d'hibernation	Réalisé en partie	
		GH5	Mise en protection des carrières non prioritaires	Plus d'actualité	
	Assurer la tranquillité et la pérennité des gîtes de mises bas, en particulier espèces de l'annexe II & Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies d'hibernation du petit rhinolophe, du grand rhinolophe et du murin à oreilles échanquées & Assurer la tranquillité et la pérennité des sites de swarming	GH6	Informers les usagers des carrières	Carrières prioritaires	
		GH7	Assurer la stabilité des carrières	Carrières secondaires	
		GH8	Mettre en place un accès raisonné des carrières	Disposition dans la charte	
		CT6	Evaluation de la fréquentation des carrières		
		CT7	Identifier les gîtes de swarming	Réalisé en partie	
Maintenir et gérer des territoires de chasse favorables aux chauves-souris	Préserver et/ou restaurer les terrains de chasse des chauves-souris, en particulier ceux des espèces de l'annexe II	ES1	Etudier l'entomofaune proie potentielle et consommée		
		ES2	Détermination des habitats et territoires de chasse de la colonie de mise bas		
		ES3	Détermination des habitats et territoires de chasse dans le périmètre	Réalisé en partie	
		ES4	Distinction complexe des murins de Grande taille		
	Améliorer les zones potentielles de chasse du complexe d'espèce murin de petite taille	GH9	Réduire les traitements phytosanitaires	Disposition dans la charte	
		GH10	Création et entretien de zones de régulation écologique	Action à développer - Identifier 5 ha	
		GH11	Absence de traitement herbicide	Reste à identifier 24,5 ha	
		GH12	Gérer / créer des sous-bois clairs	Reste à identifier 18 ha	
		GH13	Création / restauration de clairières	Action à développer - Identifier 2 ha	
		GH14	Adapter les traitements vermifuges du bétail	Disposition de la charte	
		GH15	Gestion des prairies par fauche tardive	Action à développer - Identifier 2 ha	
		GH16	Conversion de terres arables en prairies temporaires	Action à développer - Identifier 10 ha	
	Améliorer les zones potentielles de chasse du petit rhinolophe	GH17	Création et entretien d'un couvert herbacé	Action à développer - Identifier 5 ha	
		GH18	Supprimer / réduire les traitements phytosanitaires le long des linéaires boisés	Disposition dans la charte	
		GH19	Structuration des lisières	Action à développer - Identifier 2 km de lisière	
	Améliorer les zones potentielles de chasse du complexe d'espèce murin de petite taille & Améliorer les zones potentielles de chasse du petit rhinolophe	GH20	Ouverture des vignes abandonnées et entretien par pâturage	Action à développer - Identifier 4 ha de vignes abandonnées	
		GH21	Ouverture des vignes abandonnées et entretien par fauche	Reste à identifier 2,4 ha	
		GH22	Ouverture de milieu en déprise	Action à développer - Identifier 4 ha	
		GH23	Entretien de haies	(2 côtés) Action à développer - Identifier 2 km (1 côté) Action à développer - Identifier 2 km	
	Préserver et restaurer les routes de vol, en particulier pour le petit rhinolophe	GH24	Entretien des arbres isolés	Action à développer - Identifier 50 arbres	
		GH25	Plantation ou renforcement des haies existantes et entretien	Reste à identifier 750 m	
		GH26	Limiter les coupes sur parcelles boisées	Disposition de la charte	
	Avec :	Pour le niveau de priorité	Prioritaire (niveau 1)	Pour l'état d'avancement	Non lancé
			Secondaire (niveau 2)		Finalisé
	Tertiaire (niveau 3)	Finalisé à plus de 75%			
			Finalisé entre 50 et 74%		
			Finalisé entre 25 et 49%		
			Finalisé entre 1 et 24%		

Objectif de conservation	Objectif opérationnel	Code action	Dénomination	Avancement
Evaluer la conservation des espèces	Suivi des populations de chiroptères des carrières	SE1	Suivi des populations de chiro des carrières	
	Suivre les conditions hygrométriques des carrières et des extérieurs	SE2 (HC)	Suivi hygrométrique et thermiques des gîtes	
	Suivi de l'évolution des habitats d'espèce sur le site	SE3 (CA)	Suivi de l'évolution des habitats d'espèce sur le site	
Valoriser et sensibiliser à la conservation du site et de ses espèces	Mettre en place de la sensibilisation	VA1	Mise en place de la sensibilisation	
Animer l'application du DOCOB	Préparer la mise en œuvre du DOCOB	AN1	Appropriation du DOCOB	
		AN2	Identification des ayant-droits	
		AN3	Information et communication sur les mesures	
		AN4	Identification des besoins financiers	
		AN5	Rédaction / mise à jour du PAE	
	Mettre en œuvre des mesures contractuelles	AN6	Prise de contact avec les ayant-droits	Les premières démarches ont bien eu lieu, mais les actions n'ont pas été concrétisées
		AN7	Rencontres avec les propriétaires	
		AN8	Diagnostic des parcelles	
		AN9	Proposition de contrats	
		AN10	Aide au montage de dossier	
		AN11	Suivi de l'instruction	
		AN12	Aide à la mise en œuvre technique	
		AN13	Suivi de la consommation financière et consolidation des besoins	
	Mettre en œuvre des mesures hors contrat	AN14	Ingénierie financière	
		AN15	Elaboration du cahier des charges techniques	
		AN16	Conduite d'opération	
	Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial	AN17	Intégration de l'enjeu chiro dans les documents de planification	Natura 2000 Saye et Meudon PLU Villegouge SCOTT
		AN18	Participation à la démarche d'évaluation des incidences	
	Coordonner, réaliser la synthèse et le bilan	AN19	Bilan et évaluation des actions du contrat	
		AN20	Préparation et animation du comité de pilotage	
		AN21	Coordination des avis techniques	
		AN22	Mise à jour du DOCOB	
		AN23	Rédiger les CR	
Avec :	Pour le niveau de priorité		Pour l'état d'avancement	
		Prioritaire (niveau 1)		Non lancé
		Secondaire (niveau 2)		Finalisé
		Tertiaire (niveau 3)		Finalisé à plus de 75%
				Finalisé entre 50 et 74%
				Finalisé entre 25 et 49%
				Finalisé entre 1 et 24%

Fiche de synthèse globale

Tableau IX : Tableau de bord des démarches de contractualisation

Type de démarche	Nombre de contacts engagés	Surface démarchée	% du nombre total de parcelles	% de la surface agricole du site	% de la surface du site	Nombre d'engagement	% de concrétisation	Surface engagée	% du nombre total de parcelles	% de la surface agricole du site	% de la surface du site	Observations
Engagement MAEt	1138 (parcelles)	292 ha	20 %	33,2 %	30 %	4 (parcelles)	0,3 %	18 ha	0,3 %	2 %	1,8 %	
Charte Natura 2000	33 (parcelles)	12,9 ha	0,9 %	n.e.	1,3 %	3 (acteurs socio-économiques)	9 %	n.e.	n.e.	-	n.e.	S'agissant d'acteurs économiques, il n'est pas possible de tirer des pourcentages à la parcelle ou à l'ha.
Contrat Natura 2000	55 (parcelles)	21,9 ha	1,6 %	n.e.	2,3 %	4 (parcelles)	7,2 %	6,1 ha	n.e.	-	0,6 %	
Avec :	Non lancé	Finalisé à moins de 25%	Finalisé entre 26 et 49%	Finalisé entre 50 et 75%	Finalisé entre 76% et 99%	Finalisé						
	Non lancé faute de contenu ou de réorientation des priorités											

Tableau X : Tableau de bord des démarches entreprises auprès des collectivités territoriales

Démarche auprès des Collectivités locales	Nbre de contacts engagés	% du nbre de collectivité sur site	Surface démarchée	% de la surface totale	Concrétisation	% de concrétisation	Surface concrétisée	% de la surface totale
Réunion ou prise de contact avec au moins un élu de la commune	4	57 %	960 ha					
Proposition d'engagement dans le cadre de la Charte Natura 2000	3	42 %	960 ha	100 %	2	66 %	355 ha	36,9 %
Avec :	Non lancé	Finalisé à moins de 25%	Finalisé entre 26 et 49%	Finalisé entre 50 et 75%	Finalisé entre 76% et 99%	Finalisé		
	Non lancé faute de contenu ou de réorientation des priorités, non évaluable							

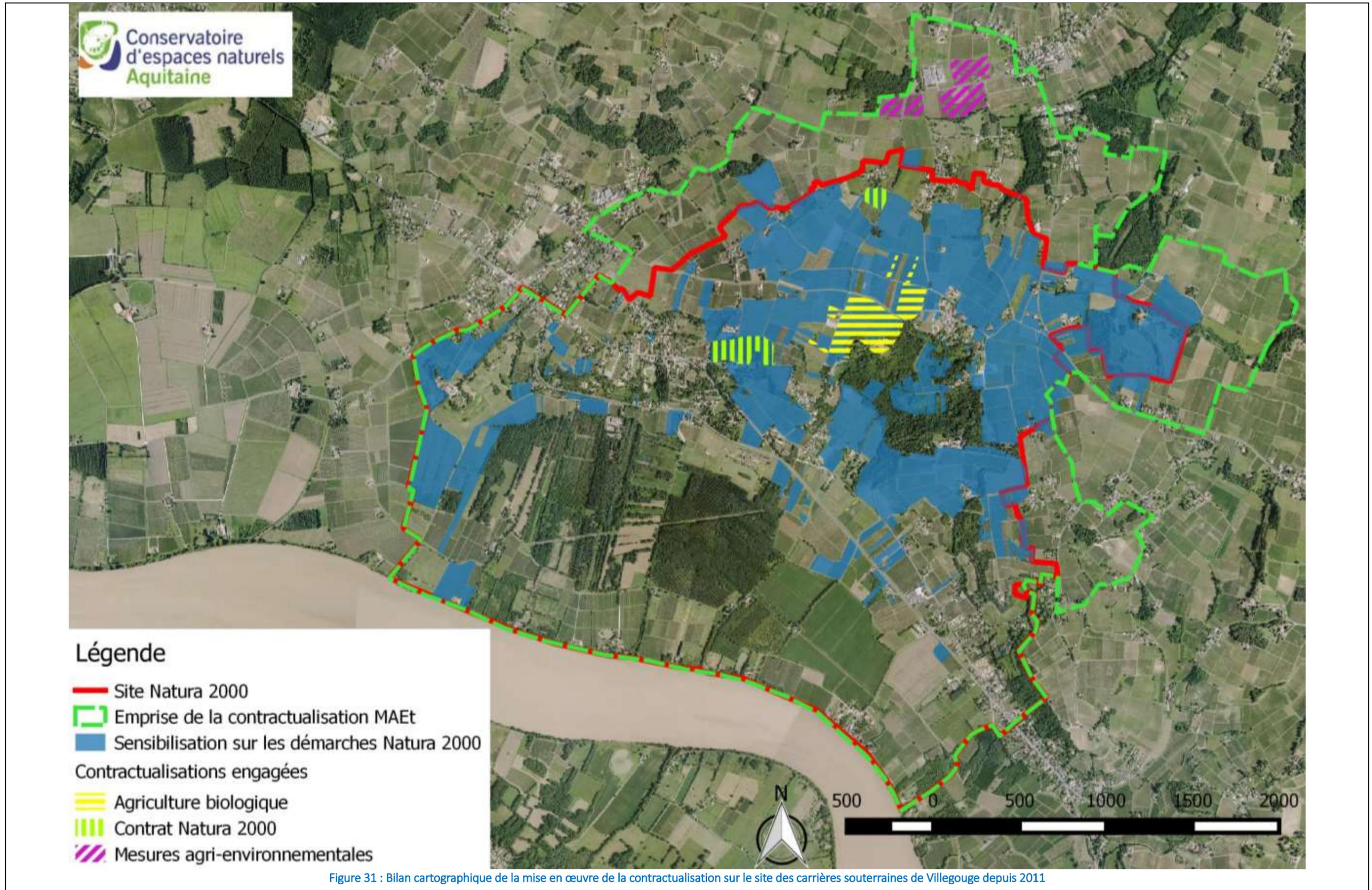


Tableau XI : Tableau de bord de l'avancement des objectifs du DOCOB						
Objectifs	Atteint	Non Atteint	En cours	A revoir	Commentaires	
Assurer la tranquillité et la pérennité des gîtes de mises bas, en particulier espèces de l'annexe II					Objectif à poursuivre et à recentrer sur la conservation de la colonie de mise-bas	
Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies d'hibernation du petit rhinolophe, du grand rhinolophe et du murin à oreilles échanquées					Objectif à poursuivre suite à l'acquisition de la carrière d'hibernation	
Assurer la tranquillité et la pérennité des sites de swarming					Objectif à poursuivre notamment en terme de quantification de l'activité de swarming	
Préserver et/ou restaurer les terrains de chasse des chauves-souris, en particulier ceux des espèces de l'annexe II					Objectif à développer	
Améliorer les zones potentielles de chasse du complexe d'espèce murin de petite taille					Objectif à développer	
Améliorer les zones potentielles de chasse du petit rhinolophe						
Préserver et restaurer les routes de vol, en particulier pour le petit rhinolophe						
Suivi des populations de chiroptères des carrières						
Suivre les conditions hygrométriques des carrières et des extérieurs						
Suivi de l'évolution des habitats d'espèce sur le site						
Mettre en place de la sensibilisation						
Préparer la mise en œuvre du DOCOB						
Mettre en œuvre des mesures contractuelles						
Mettre en œuvre des mesures hors contrat						
Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial						
Coordonner, réaliser la synthèse et le bilan						
Avec :						

Conclusions

Lors de cette première phase d'animation de 4 ans, plus de 70% des actions ont été lancées, dont près de 37% sont arrivées à terme.

La première période d'animation du DOCOB (2011-2014) est marquée par de vraies avancées en matière de connaissance du site et de son fonctionnement global. Des actions de connaissance sont encore à menées au niveau des carrières, notamment sur leurs accès et sur leurs fréquentations.

Du point de vue de la gestion des milieux et des espèces, il reste encore beaucoup à faire et constitue l'un des axes principaux de la deuxième tranche de l'animation à venir. Dans ce domaine, l'appui d'un opérateur agricole est indispensable et pas uniquement dans le domaine de la viticulture. La partie des palus de la Dordogne a été complètement négligée malgré de très forts enjeux en matière de conservation des habitats naturels.

Sur ce point, il sera nécessaire de mettre en œuvre une cartographie des habitats naturels sur l'ensemble du site, et d'approfondir la présence de certaines espèces d'intérêt communautaire, comme la cistude d'Europe, le lucane cerf-volant ou le cuivré des marais.

Annexe 1 : Fiche de présentation du site des « Carrières souterraines de Villegouge »

Nom officiel du site Natura 2000 : **Carrières souterraines de Villegouge**

Date de transmission de la ZSC :

Date de l'arrêté de la ZSC : **26 août 2006**

Désigné au titre de la Directive « Oiseaux » 79/409/CEE : oui / **non**

Désigné au titre de la Directive « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE : **oui** / non

Numéro officiel du site Nature 2000 : **FR 7200705**

Localisation du site Nature 2000 : région(s) concernée(s) : **Aquitaine**

Localisation du site Natura 2000: département(s) concerné(s) : **Gironde (33)**

Superficie officielle (FSD) du site Natura 2000 au titre de la Directive européenne « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE : **960,2 ha**

Préfet coordinateur : **Préfet de Gironde**

Président du comité de pilotage du site Natura 2000 désigné pour la période d'animation du Docob : **Préfet de Gironde**

Structure porteuse : **Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Gironde**

Animateur : **Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine**

Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site : **Grottes non exploitées (8310)**

Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site : **Rhinolophus ferrumequinum (1304)**
Rhinolophus hipposideros (1303)
Myotis emarginatus (1321)
Myotis myotis (1324)

Annexe 2 : Arrêté préfectoral portant constitution du comité de pilotage du Site Natura 2000
« Carrières de Villegouge » Fr720705



PREFECTURE DE LA GIRONDE

Arrêté du 13 OCT. 2011

**Arrêté préfectoral portant constitution du comité de pilotage du
Site Natura 2000 "Carrières souterraines de Villegouge FR720705"**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE,
PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

VU la directive habitat, faune, flore n°92/43/CEE du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, dite directive « Habitats », et notamment ses articles 4 et 6 ;
VU le Code de l'environnement, et notamment les articles L.414-2 et R.414-8 et suivants relatifs aux comités de pilotage;

VU la décision de la commission européenne du 07 décembre 2004 arrêtant la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique atlantique et dans laquelle figure le **Site Natura 2000 "Carrières souterraines de Villegouge FR720705"**;

VU l'arrêté du 21 août 2006 portant désignation du site Carrières souterraines de Villegouge en zone spéciale de conservation,

VU l'arrêté n°082135 du 18 novembre 2008, portant abrogation de l'arrêté n°010675 du 15 mai 2001 constituant un comité de pilotage interdépartemental pour cinq sites Natura 2000 à chiroptères ;

VU l'arrêté en date du 07 juillet 2011 validant le document d'objectifs et notamment son nouveau périmètre,

CONSIDÉRANT la réunion du 10 décembre 2010 au cours de laquelle les collectivités se sont prononcées pour une présidence de l'Etat pour la première phase d'animation de trois ans,

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture de la Gironde ;

ARRÊTE

Article 1 : Il est constitué un comité de pilotage chargé de suivre la mise en œuvre du document d'objectifs de la zone spéciale de conservation n° FR7200705 « Carrières souterraines de Villegouge ».

Article 2 : Le comité de pilotage institué à l'article 1er du présent arrêté est composé comme suit :

Représentant des collectivités territoriales et leurs groupements :

Le Président du Conseil régional ou son représentant

Le Président du Conseil général ou son représentant

Les maires des communes concernées ou leurs représentants : Villegouge, Saint Aignan, Saint Germain de la rivière, la Rivière, Lugon et l'Isle du Carney

Le Président de la Communauté de Communes du canton de Fronsac

Le Président du Pays Libournais ou son représentant

Représentant des organisations socio-professionnelles et des usagers :

Le Président de la Chambre d'agriculture de la Gironde ou son représentant

Le Président de la Fédération départementale des chasseurs de la Gironde ou son représentant

Le Président du CRPF ou son représentant

président du syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest
président du comité départemental du tourisme ou son représentant
président du comité départemental de spéléologie de Gironde ou son représentant
président de la LPO ou son représentant
président de la SEPANSO ou son représentant

Représentant des administrations et des établissements publics de l'Etat :

Préfet de la Gironde ou son représentant
Directeur régional de l'environnement de l'aménagement et du logement d'Aquitaine ou son représentant
Directeur départemental des territoires et de la Mer de la Gironde ou son représentant
Directeur régional de l'Agence de Services et de Paiement

Personnalités qualifiées :

président du Groupe Chiroptères Aquitaine (G.C.A.)
président du Conservatoire régional des espaces naturels ou son représentant
président du Conseil Scientifique régional du patrimoine et des espaces naturels ou son représentant
président du conservatoire botanique Sud Atlantique
président de la cave des producteurs de Lugon ou son représentant

Adressaires

Monsieur Gérard De Taffin, 33141 Villegouge
Monsieur Hubert Dumas de la Roque, 33240 Saint Germain la Rivière
Madame Anne-Marie Nicaud, 33141 Villegouge
Madame Mireille Boissard, 33133 Galgon

3 : Le comité de pilotage est sous présidence de l'Etat. Il se réunit à l'initiative de son président. Le comité de pilotage peut inviter tout organisme ou expert qu'il juge utile d'associer à ses travaux.

4 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

5 : Madame la secrétaire générale de la préfecture de la Gironde est chargée de l'exécution du présent

Fait à Bordeaux, le 13 OCT. 2011

Le Préfet

La Secrétaire Générale

Bernadette DELHAC